



FPM
Pour l'inclusion financière en RD Congo

RAPPORT ANNUEL
2017

Quelques chiffres clés au 31 décembre 2017



FINANCEMENT

19 050 000 USD

Encours portefeuille de prêts

1 058 333 USD

Prêt moyen décaissé

18

Nombre de prêts décaissés

ASSISTANCE TECHNIQUE

131

Projets auprès de 23 partenaires depuis 2011

12 569 733 USD

Valeur des projets engagés depuis 2011

150 672 USD

Montant moyen par projet

CONTRIBUTION À L'INCLUSION FINANCIÈRE

1 093

Cadres formés depuis 2011

23

Nombre de partenaires du FPM depuis 2011

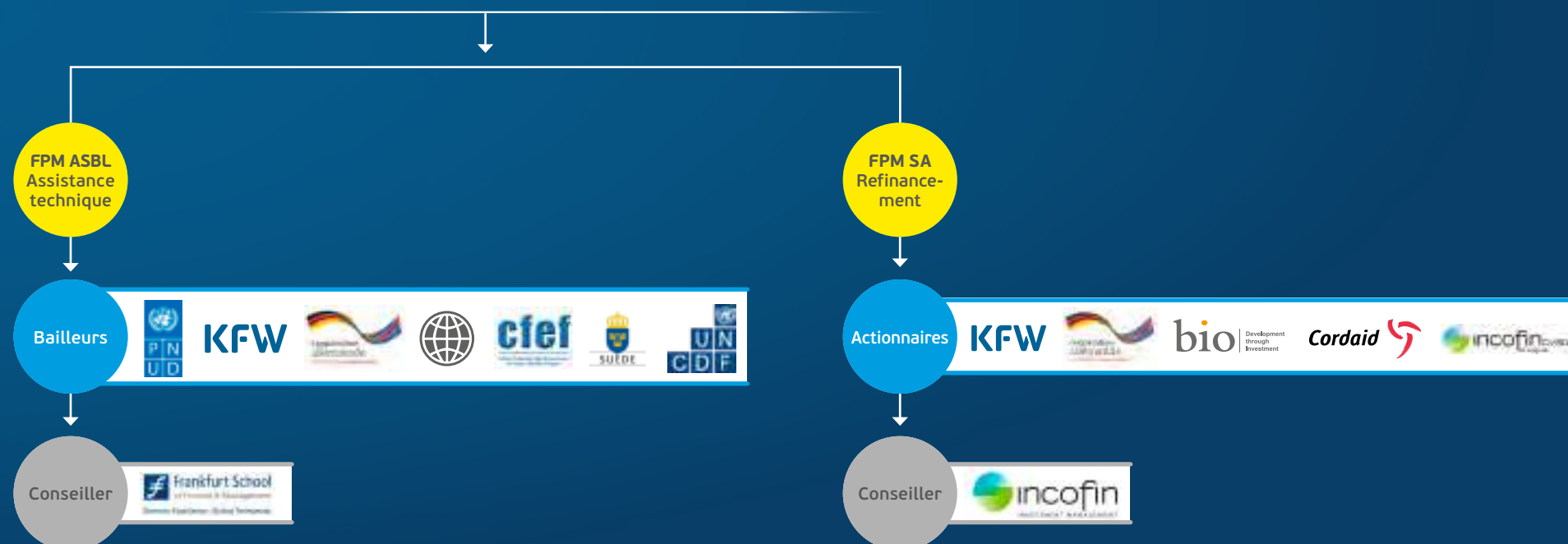
123 135

Nombre d'emprunteurs MPME
des IFP du FPM

Le FPM : une vision unique, une mission partagée

VISION Le FPM a pour objectif final la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en RD Congo. Il vise ainsi à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif et responsable.

MISSION Le FPM s'est donné pour mission de favoriser l'inclusion financière en RD Congo, en appuyant techniquement et financièrement les institutions financières qui ciblent en particulier les MPME et les populations actives à faibles revenus.



Sommaire

PARTIE I - VUE D'ENSEMBLE DU FPM	3
01/ Mots des présidents	4
02/ Entretien avec les deux directeurs généraux	5
03/ Stratégie et gouvernance du FPM ASBL	9
04/ Gouvernance du FPM SA	17
05/ Factuel 1	22
PARTIE II - RÉSULTATS ET CONTRIBUTION À L'INCLUSION FINANCIÈRE	23
06/ Factuel 2	24
07/ Évolution et composition de l'encours de prêts	30
08/ Évolution du portefeuille de projets d'assistance technique	31
09/ Contribution du FPM à l'inclusion financière	33
10/ Quelques rencontres du FPM avec ses partenaires	34
11/ Le FPM vu par ses partenaires au développement et ses institutions financières partenaires (IMF, COOPEC, banques et quelques-uns de leurs clients)	38
PARTIE III - LES ÉTATS FINANCIERS DU FPM ASBL	47
12/ Bilan	48
13/ Compte de résultat	50
14/ Tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)	51
15/ Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers du FPM ASBL	52
PARTIE IV - LES ÉTATS FINANCIERS DU FPM SA	53
16/ Bilan	54
17/ Comptes de profits et pertes	56
18/ État de variations des capitaux propres	57
19/ Tableau des flux de trésorerie	58
20/ Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers du FPM SA	59



Partie I

Vue d'ensemble du FPM

01/ Mots des présidents

Chers lecteurs,

Nous sommes heureux de vous présenter notre rapport de l'année 2017. Comme vous le savez, le FPM se compose de deux véhicules qui se complètent pour remplir une même mission. Le FPM ASBL soutient les institutions financières de la RDC en leur offrant de l'assistance technique, tandis que le FPM SA leur apporte du refinancement. Les deux véhicules travaillent avec des institutions financières de toute nature : des coopératives d'épargne et de crédit (Coopec), des institutions de microfinance et des banques commerciales ciblant les micro, petites et moyennes entreprises.

Durant l'année 2017, le pays a continué de subir la dégradation du climat politique et économique entamée en 2015 et amplifiée en 2016. Il est vrai que le taux de croissance économique a légèrement augmenté en 2017, mais cela est dû principalement à la hausse du cours des matières premières. La situation économique des entreprises et des ménages reste très difficile, et ce d'autant plus que l'inflation a fait son retour et que le franc congolais s'est sensiblement déprécié. Il a perdu près de 33% de sa valeur. Dans ces conditions, ce sont bien les micro, petites et moyennes entreprises et les ménages à faibles revenus qui souffrent le plus. Pour ceux qui ont contracté un crédit, cela se traduit par des difficultés de remboursement. D'une manière générale, les indicateurs d'activité des banques, des Coopec et des institutions de microfinance sont à la baisse : le volume global de crédit a de nouveau baissé en 2017 et se retrouve en dessous du niveau de 2015; les portefeuilles à risque restent à des niveaux très

supérieurs aux normes et l'encours global d'épargne ne remonte que très timidement. Dans ce climat, beaucoup de partenaires extérieurs au pays restent sur la réserve, notamment en ce qui concerne le refinancement. Le fait que le FPM soit basé au Congo lui confère une responsabilité particulière. Placé au contact immédiat des institutions financières, il est en mesure de juger rapidement de leur situation et de leurs besoins. Par ses appuis adaptés à la situation de chacun, il joue un rôle stabilisateur très important. Et nous croyons pouvoir affirmer que notre appui est très apprécié. Vous pourrez le constater à la lecture des témoignages de nos partenaires.

Le FPM SA a pu compter en 2017 sur un prêt convertible de la KfW de 8 millions EUR. Nous avons réalisé neuf transactions dans l'année, dont trois nouveaux décaissements et six renouvellements pour un portefeuille de 19 millions USD, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente. Notre résultat opérationnel est positif et se chiffre à 1,28 million USD, et les coûts opérationnels sont en baisse.

De son côté, le FPM ASBL a conduit 33 projets en 2017. Nous avons bénéficié d'une évaluation externe indépendante dont les résultats sont très positifs. Ses conclusions serviront de base à la préparation, durant l'année 2018, d'un nouveau plan d'affaires pour la période 2019-2023. Le FPM ASBL sera alors placé face au défi de la levée de fonds dans un contexte global de réduction des financements internationaux.

Avant de laisser place à la lecture, nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements à nos partenaires, pour la qualité de leur collaboration et la solidité de leur engagement dans des conditions difficiles : les institutions financières bien sûr, mais aussi la CFEF/Ministère des Finances, la Banque centrale du Congo et nos bailleurs de fonds et actionnaires. Nous vous souhaitons une bonne lecture !



Claudia Huber,
Présidente du FPM SA
et **Pierre Daubert,**
Président du FPM ASBL

Claudia Huber
Présidente du FPM SA

Pierre Daubert
Président du FPM ASBL

02/ Entretien avec les deux directeurs généraux

Le FPM s'affirme, année après année, en une institution indispensable dans la consolidation de l'inclusion financière en RDC. Dans le cadre de ce rapport annuel, les deux DG, Jean-Claude Thetika (FPM ASBL) et Carlos Kalambay (FPM SA), décortiquent l'exercice 2017.

Quel regard portez-vous sur la situation économique de la RDC en 2017 et en ce début 2018 : ses points forts, ses points faibles et ses atouts ?

Jean-Claude Thetika et Carlos Kalambay : À l'instar des deux années précédentes, l'évolution économique était au ralenti en 2017 sur fond d'une incertitude politique grandissante. Les principaux indicateurs macroéconomiques ont connu une évolution contrastée : si on note un léger relèvement de la croissance économique en 2017, le taux d'inflation en cumul annuel a atteint un niveau record, presque le double du niveau de 2016. Les tensions sur le marché de change n'ont pas faibli, tout au contraire.

L'évolution économique et financière est restée morose durant l'année 2017. Le taux de croissance économique est passé de 9,5% en 2014 à 6,9% en 2015, puis a chuté à 2,5% en 2016. En 2017, la croissance s'est légèrement relevée pour terminer à 3,7% selon la Banque centrale (BCC) et à 2,8% suivant les chiffres du FMI : la vérité devrait

se trouver quelque part au milieu. Le léger relèvement de la croissance en 2017 est le fait d'un petit rebond des industries extractives et manufacturières, de la construction et du commerce à la deuxième moitié du second semestre. Le taux d'inflation, déjà très élevé en 2016 en cumul annuel (soit 25%), a dépassé la barre de 50% en 2017 et parallèlement la monnaie nationale s'est dépréciée de près de 33%, rompant ainsi avec une décennie de stabilité des prix et de la monnaie nationale face au dollar.

« En 2017, le FPM ASBL a été très sollicité par les partenaires financiers confrontés à la pire crise des deux dernières décennies »

Le secteur financier a subi les effets combinés d'une crise économique persistante et de l'incertitude du paysage politique. Après une décennie marquée par un taux de croissance annuel de près de 20%, le secteur bancaire connaît une quasi-stagnation avec une contraction de l'encours de prêts de 10% par rapport à 2016. Les dépôts ont progressé d'un peu moins de 9%. La situation est encore plus grave du côté du secteur de la microfinance, marqué par un recul aussi bien des épargnes que des prêts.

L'année 2018 s'ouvre pourtant avec quelques signaux positifs quant à la situation économique : les cours des matières premières continuent de grimper, spécialement le cobalt, et l'inflation est en recul au premier trimestre. Cependant cette embellie peut être de courte durée au regard des incertitudes politiques.

Quels sont les faits marquants de votre gestion en 2017 et quels en sont les résultats ?

Jean-Claude Thetika : En 2017, le FPM ASBL a été très sollicité par les partenaires financiers confrontés à la pire crise des deux dernières décennies. En parallèle de nos interventions courantes, nous avons continué à adapter notre démarche d'assistance technique à l'évolution actuelle du secteur financier, marqué non seulement par la crise politico-économique que connaît le pays mais aussi par la transition technologique en cours dans le secteur.

Comme en 2016, on assiste à nouveau à la stagnation de la croissance des portefeuilles de crédit et d'épargne. Cette situation s'explique par une demande en berne, couplée à un niveau de risque de crédit de plus en plus élevé et à la méfiance suite à la faillite de certaines institutions. Il s'ensuit que beaucoup de nos partenaires ont décidé de changer leurs priorités, en se focalisant sur la gestion des risques. Dans ces conditions, les plans d'extension régionale, le lancement de certains nouveaux produits et d'autres projets s'inscrivant dans notre démarche traditionnelle ont été ajournés en attendant la stabilisation politico-économique afin d'éviter les faillites. Il fallait donc nous assurer d'avoir des réponses adéquates pour nos partenaires, confrontés à la nécessité de maintenir un minimum de croissance dans un contexte de risque élevé de crédits non performants et de ralentissement de la rentabilité.

Nous avons poursuivi nos efforts entamés en 2016, notamment la sensibilisation des acteurs à la prévention de certains risques les plus importants comme le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque lié à l'arrêt des décaissements. En effet, les banques nouvellement positionnées dans le segment PME ont eu tendance à stopper les décaissements au profit des PME rendant ainsi plus explosif le niveau de risque crédit. Cette constatation a été faite aussi pour certaines IMF et banques de MPME.

À côté de nos activités classiques, l'année 2017 a été marquée entre autres par la concrétisation de notre objectif d'expérimentation de la mise en place d'une stratégie de financement agricole. Nous avons finalisé la phase pilote de près de deux ans avec ProCredit Bank. Celle-ci nous a permis d'étudier en détail les facteurs de réussite d'une stratégie de financement agricole au regard des contraintes que présente l'environnement local. Il en est

résulté la mise en place, au sein de la banque, d'un cadre de gestion stratégique et opérationnel adéquat, avec à la base des outils de pilotage opérationnels et une meilleure connaissance de la cartographie régionale des opportunités d'affaires, en s'appuyant sur le vaste réseau de la banque. Avec un portefeuille de crédit de près de 3 millions USD à faible risque, le projet est prêt pour entrer maintenant dans sa phase d'intensification. Du côté du FPM ASBL, fort de cette phase pilote, nous sommes en mesure de dupliquer l'expérience dans le secteur financier suivant les spécificités de chacune des institutions.

Par ailleurs, une bonne partie du secteur s'est lancée dans la transition technologique et la crise actuelle a été un facteur d'accélération pour des raisons évidentes. La transition technologique entraîne une amélioration d'efficacité opérationnelle (forte portée des opérations, couplée à une baisse de coût par opération) et c'est justement la réponse qu'il faut dans ce contexte de crise. Le FPM ASBL a fait le pari d'accompagner le secteur dans cette transition en offrant des solutions technologiques d'amélioration d'efficacité opérationnelle. En corollaire, nous sommes actuellement impliqués dans plusieurs projets de « cardless et paperless ». Ce focus sur la digitalisation du secteur devrait être l'une de nos priorités pour le prochain plan d'affaires.

Enfin, 2017 était l'avant-dernière année du plan d'affaires en cours. Nous avons conduit une évaluation institutionnelle indépendante du FPM ASBL. L'objectif général de cette évaluation était de vérifier que le FPM ASBL remplit bien la mission qu'il s'est donnée, au regard de ses objectifs spécifiques énoncés. Cette évaluation a mis en exergue l'utilité et la pertinence du FPM ASBL en tant qu'outil de consolidation du secteur financier et de promotion de l'inclusion financière en RD Congo.

« Nous avons poursuivi nos efforts, notamment la sensibilisation des acteurs à la prévention de certains risques »

En 2017, nous avons géré 33 projets d'assistance technique (contre 34 en 2016) pour un volume total de 2,4 millions d'USD contre 3 millions USD en 2016. Ce portefeuille se répartit en 18 projets d'assistance technique directe auprès de 14 partenaires, 6 sessions de formation, 6 forums et 3 études de marché.

En termes cumulés depuis le lancement du FPM ASBL, le nombre total de projets de 2011 à 2017 s'élève à 131, contre 110 à fin 2016, soit une croissance annuelle de 19%. Ainsi, depuis 2011, ces 131 projets d'assistance technique sont répartis en 46 projets d'assistance technique directe auprès de 23 institutions financières partenaires, 46 formations certifiantes, 26 forums et 13 études de marché.

Les Coopec et les IMF d'initiative locale ont été les plus grands bénéficiaires de nos appuis avec près de 43% (contre 33% en 2016) alloués sur le total de notre budget. La part allouée aux IMF internationales est passée de 37% en 2016 à 19% en 2017. La part du budget d'ATD allouée en faveur des banques ciblant les MPME s'est élevée à 38% en 2017 contre 30% en 2016. La baisse de la part des IMF internationales est essentiellement due à la faillite des deux principales institutions (I-Finance et Opportunity).

Carlos Kalambay : Le FPM SA a démontré durant l'année 2017 qu'il est un partenaire du secteur financier axé sur le développement. En 2017, le FPM SA a soutenu de manière continue le secteur financier de la RDC en dépit de la détérioration accélérée des fondamentaux de l'économie.

L'exercice 2017 n'a pas été facile vu qu'il a reflété la poursuite de la crise économique de 2016. Le but du FPM SA en 2017 était de se positionner comme principal acteur du refinancement des institutions financières en RDC et, par ricochet, contribuer sinon au développement, au moins au maintien des acquis de la promotion de l'inclusion financière en RD Congo.

Nos états financiers 2017 le démontrent via la croissance du total bilan et du portefeuille de prêt aux institutions financières en RDC. Il est à souligner que la crise économique-financière que traverse le pays a mis à mal la qualité du portefeuille des institutions financières ainsi que leur performance financière, rendant ainsi le coût du refinancement très élevé ou presque inaccessible pour les institutions locales.

Le fait le plus marquant de l'année 2017 est la confiance de nos partenaires. En dépit de la situation de crise profonde que traverse la RDC, nous avons réussi à lever près de 10 millions USD pour le financement des MPME dont 5 millions décaissés en fin 2017 et la différence prévue pour l'année 2018. Ce qui ramène les engagements totaux du Fonds à près de 36 millions USD en 2,5 années d'opérations. C'est un signe de solidité du FPM SA reflété par la confiance de nos partenaires internationaux tels que la KfW/Banque mondiale et nationaux, en l'occurrence le ministère des Finances via sa Cellule d'exécution des financements en faveur des États fragiles (CFEF).



Jean-Claude Thetika
dirige le FPM ASBL
et **Carlos Kalambay**
dirige le FPM SA.

Parmi les prêteurs et fonds de développement en RDC, le FPM SA se positionne comme étant un partenaire clé et de référence dans le refinancement des institutions financières en RDC.

L'année 2017 a été une année de consolidation et de renforcement du noyau dur de l'institution. Son portefeuille de prêts est passé de 6 millions USD en 2015 à 19 millions

USD en 2017. En l'espace de 2 ans, le Fonds a décaissé 18 crédits au profit de 10 institutions financières.

En 2017, le FPM SA a traversé avec succès sa première tempête économique tout en maintenant sa mission d'appui aux institutions financières en RDC. Les chocs de la dépréciation de la monnaie nationale (CDF) restent très acceptables pour le Fonds.

Quelles sont vos ambitions et vos perspectives pour 2018? Qu'est-ce qui constitue aujourd'hui le point fort du FPM?

Jean-Claude Thetika : En termes de perspectives, nous allons continuer cette année à consolider les acquis de 2017. 2018 étant une année électorale, nous aurons une surveillance accrue par rapport au risque de crédit et plus globalement au risque systémique.

Plus important, 2018 est la dernière année de la période du plan d'affaires en cours et à ce titre, elle sera une année charnière dans la réflexion de la nouvelle stratégie pour les cinq années du prochain plan d'affaires. Nous avons tiré beaucoup de leçons des années passées qui nous serviront de socle pour la planification des prochaines activités.

Le prochain plan d'affaires va aborder notamment la transition technologique et la digitalisation du secteur financier. Au regard du contexte local avec ses multiples contraintes, nous savons très bien que les institutions qui rateront la transition technologique pourraient ne plus être compétitives dans le futur.

Par ailleurs, la question de la diversification des produits des institutions financières devient de plus en plus urgente au regard des limites actuelles de croissance à la suite de la concurrence qui s'intensifie sur le marché.

Le FPM réfléchit aux moyens d'amener le secteur vers des produits nouveaux et spécialisés qui ont été peu offerts par le passé : le financement agricole, le financement de l'éducation, le financement des énergies, le financement de l'habitat, le warrantage, le crédit-bail, etc. Nous pensons que si une telle dynamique est enclenchée, elle pourrait donner un nouveau souffle au secteur et lui ouvrir de nouvelles perspectives.

« Le FPM SA a traversé avec succès sa première tempête économique tout en maintenant sa mission d'appui aux institutions financières »

Notre point fort reste notre très grande connaissance du secteur financier en RDC. Après près de 10 années d'accompagnement technique et financier du secteur financier, nous avons accumulé une mine de connaissances du secteur qui font du FPM une institution unique. C'est ce qui nous permet d'influencer sa dynamique évolutive.

Carlos Kalambay : En 2018, nous prévoyons d'élargir le nombre d'institutions financières partenaires en y ajoutant au moins deux nouvelles qui sont totalement dédiées au financement des MPME. Nous planifions de clôturer l'année 2018 avec un portefeuille de prêts d'environ 23 millions USD. Cela paraît assez osé, au regard de l'environnement économique actuel mais nos outils de gestion et nos analyses nous rassurent. Nous apprenons à maîtriser notre marché. En dépit du ralentissement économique, le potentiel de développement et de refinancement des MPME reste très élevé dans le pays.

La connaissance de l'environnement financier de la RDC reste un atout majeur du FPM SA. Le service de proximité du FPM SA, couplé à l'appui technique offert par le FPM ASBL, font du FPM un partenaire approprié pour la promotion de l'inclusion financière en RDC.

Pour 2018, nous planifions un résultat positif du Fonds qui le rapprochera de son seuil de rentabilité. Toutefois, au regard des projections de croissance mondiale, 2018 devra, en principe, être une année charnière entre la crise et l'expansion économique de la RDC.

03/ Stratégie et gouvernance du FPM ASBL

Une mission de développement à travers l'inclusion financière des micro, petites et moyennes entreprises et des populations actives à faibles revenus

Le FPM est un Fonds qui a pour vision la réduction de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des populations en RD Congo. Il vise à soutenir la construction et le développement d'un système financier inclusif et responsable en offrant des services d'assistance technique adaptés aux institutions financières qui servent les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et des populations actives à faibles revenus qui présentent un réel potentiel de développement.

Le FPM a été institutionnalisé en 2010 en tant qu'association sans but lucratif (ASBL) de droit congolais. En 2014, le véhicule frère, le FPM SA, a été créé pour assurer également le refinancement des institutions financières en RD Congo. Les deux entités sont depuis lors complémentaires : le FPM ASBL apporte une assistance technique aux institutions financières finançant les MPME, et le FPM SA est dédié au refinancement des institutions financières.

La stratégie d'assistance technique vise la construction d'un secteur financier inclusif.

Positionnement dans le marché

Le FPM ASBL s'appuie sur un cadre stratégique construit autour de quatre piliers. Il s'agit notamment de la définition de ses objectifs stratégiques, de sa segmentation, des types d'intervention et de l'approche d'intervention. Ce cadre, qui a prévalu durant 2017, est repris à la page suivante.

Concrètement, les interventions techniques du FPM ASBL visent à consolider, sur le plan institutionnel et technique, un noyau d'IFP ayant un potentiel de développement à même d'offrir des services financiers de qualité à une large population sur tout le territoire de la RDC. L'objectif est d'avoir au moins une institution forte dans chaque province du pays. Pour un secteur historiquement concentré dans certaines provinces, la couverture régionale est l'une des priorités du FPM ASBL. Ceci passe non seulement par la réalisation d'études de marché analysant les opportunités d'investissement dans les régions les moins desservies, mais aussi par l'accompagnement sur le terrain des institutions financières partenaires (IFP) qui ont un programme d'extension régionale.

Les interventions du FPM ASBL sont organisées autour de deux types d'appuis : **l'assistance technique directe (ATD)** et **l'assistance technique transversale (ATT)**. Les projets d'ATD visent le renforcement des capacités des institutions financières partenaires ayant un potentiel de développement. Ils permettent de réduire leurs risques institutionnels et d'accroître leur capacité d'intervention dans l'offre de services aux MPME. Dans le cadre du plan d'affaires en cours, les projets d'ATD portaient sur six domaines principaux :

1. [Gouvernance, stratégie et organisation](#)
2. [Downscaling / upscaling pour cibler le marché de la PME](#)
3. [Contrôle, audit interne et gestion des risques](#)
4. [Gestion financière et comptable](#)
5. [Système d'information et de gestion](#)
6. [Développement des produits et innovation](#)



Objectifs stratégiques

- Construire un noyau d'institutions solides et durables
- Former un vivier de ressources humaines
- Améliorer la couverture nationale
- Promouvoir les innovations



Avoir au moins une institution forte dans chaque province

DOMAINES D'INTERVENTION

- Gouvernance, stratégie et organisation
- Downscaling / upscaling pour cibler le marché de la PME
- Contrôle et audit interne
- Gestion financière et comptable
- Système d'information et de gestion
- Développement des produits et innovation



Avoir au moins une institution forte dans chaque province

SEGMENTATION

- Les IMF, COOPEC et COOCEC d'initiative nationale
- Les IMF internationales et les banques de MPME
- Les banques universelles ciblant la PME



Priorité aux institutions d'initiative locale 40 % à 60 %

TYPES D'INTERVENTION

- L'assistance technique directe (ATD)
- L'assistance technique transversale (ATT)
 - Formations et forums
 - Études de marché



75 % pour l'ATD directe et 25 % pour l'ATT

APPROCHE D'INTERVENTION

- Des projets d'assistance technique adaptés et ciblés
- Pour l'atteinte de résultats durables
- Respect de principes de cofinancement



Au moins 10% de cofinancement moyen

Les interventions d'assistance technique transversale sont ouvertes à tous les acteurs du secteur, quel que soit leur niveau de développement. Aucun critère d'éligibilité n'est appliqué. Ces interventions consistent essentiellement à des :

1. Formations et forums
2. Études de marché

L'approche de gestion repose sur des interventions ciblées et efficaces, organisées en projets conjointement élaborés avec les IFP et fondées sur les principes de durabilité et le cofinancement.

Le FPM ASBL met l'accent sur la garantie d'un impact positif et à long terme de ses activités. Il veille à ce que les institutions financières partenaires deviennent de plus en plus autonomes et soient encouragées à s'intégrer pleinement dans le secteur privé. Elles participent aux coûts de mise en œuvre des projets. Les cofinancements sont fonction de la capacité financière de l'institution bénéficiaire et de la nature de l'activité.

Positionnement stratégique dans le cadre du nouveau plan d'affaires 2019-2023

Le FPM ASBL entame la dernière année de son deuxième plan d'affaires 2014-2018 et s'apprête à le renouveler pour une période allant de 2019 à 2023. Durant le plan d'affaires en cours, le FPM ASBL a poursuivi sa mission de favoriser l'inclusion financière en RD Congo, en appuyant techniquement et financièrement les institutions financières qui ciblent en particulier les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et les populations actives à faibles revenus.

Le FPM ASBL se positionne aujourd'hui comme un acteur incontournable dans l'accompagnement technique du secteur financier impliqué dans le financement de la MPME. L'utilité de son action est largement reconnue aussi bien parmi les institutions financières partenaires que les autorités de tutelle et de régulation.

Cependant, pour assurer sa continuité et garantir un niveau d'impact accru dans le secteur dans le prochain plan d'affaires 2019-2023, le FPM ASBL a entamé, depuis la fin de 2017, une réflexion approfondie sur son futur repositionnement, fondée sur les leçons apprises au cours des 5 dernières années. Cette analyse servira de base à la rédaction du nouveau plan d'affaires.

Les réflexions sur le cadre stratégique ne déboucheront pas sur une refonte totale de la stratégie actuelle, mais sur de légers ajustements dictés soit par l'évolution du marché, soit par la nécessité d'accroître l'efficacité opérationnelle du Fonds. Par exemple, il est envisagé, pour un besoin de simplicité, d'adopter une segmentation fondée

sur la forme juridique en vue de faciliter la comparabilité des données avec les autres intervenants dans le secteur. Il sera aussi question d'une reformulation des objectifs stratégiques en les classifiant autour d'un objectif principal, facilement mesurable.

Un focus particulier sera donné aux innovations technologiques, source de la future croissance du secteur financier dans les prochaines années. Et pour élargir la courbe de croissance devenue plate, le FPM ASBL sera en avant-garde de la promotion de certains produits spécialisés, peu desservis dans le secteur. Un cadre amélioré de mesure de l'impact des activités du FPM sera mis en place permettant des mesures concrètes des évolutions accomplies dans le secteur financier au travers d'une catégorisation fonctionnelle des IFP du FPM ASBL.

« Un focus particulier sera donné aux innovations technologiques, source de la future croissance du secteur financier dans les prochaines années »

Structure de gouvernance : évolution et faits marquants



KfW



Assemblée générale des membres effectifs

Conseil d'administration



Pierre
DAUBERT
Président du CA



Claudia
HUBER
Administrateur



Frédéric
KALALA
Administrateur

Comité d'audit



FRANCK
MADIMBA
Comité
d'audit



Aimé
KASENGA
Comité
d'audit



Christian
Leboyer
Comité
d'audit

Membres effectifs



TIM
MUTAY
Membre
effectif



VERENA
SEILER
Membre
effectif

Comité de direction



Jean-Claude
THETIKA
Directeur
général



Jean Médard
MUTEBA
Directeur des
opérations



Elisabeth
LENGEMA
Directeur
administratif
et financier



Consultants externes



Cadres intermédiaires et support technique



Aimé KASENGA, Claudia HUBER,
Frédéric KALALA, Pierre DAUBERT,
Christian LEBOYER et Franck
MADIMBA

La gouvernance du FPM ASBL est structurée à trois niveaux. Le premier niveau traite des questions stratégiques tandis que le second niveau traite des questions opérationnelles. Entre les deux se positionne un niveau technique intermédiaire qui regroupe le conseiller et les cabinets d'audit. Ces derniers ont respectivement pour mission d'accompagner techniquement l'équipe opérationnelle et de mener les missions d'audits internes et externes.

Le niveau de gouvernance stratégique comprend une assemblée générale, un conseil d'administration et un comité d'audit.

- **L'assemblée générale**, formée de sept membres effectifs, élit les membres des deux autres organes de gouvernance. Elle approuve le budget annuel d'exploitation, délibère sur les rapports d'activités préparés par le conseil d'administration et statue sur les comptes de l'exercice précédent.
- **Le conseil d'administration**, composé de trois membres effectifs, est l'organe qui pilote stratégiquement le Fonds. En plus de ses prérogatives traditionnelles

d'orientation stratégique, le conseil d'administration joue aussi le rôle de comité d'approbation des projets d'assistance technique proposés par l'équipe de gestion.

- **Le comité d'audit**, composé de trois membres indépendants de l'exécutif, s'assure de la conformité des pratiques avec les règles de gouvernance consignées dans les politiques, procédures et autres textes statutaires. De manière générale, le comité d'audit conduit l'essentiel des fonctions de surveillance. Il est secondé par deux cabinets internationaux, le premier s'occupant de la certification des comptes (KPMG) et le second, de l'audit interne (Ernst & Young).
- **Le conseiller**. Cette fonction est assurée par la Frankfurt School of Finance and Management (FS), gestionnaire de fonds allemand de renommée internationale basé à Francfort. Dans le cadre du contrat qui la lie avec le FPM ASBL, la FS met à la disposition du Fonds le directeur général, fournit une équipe de *backstopping* et les experts consultants techniques de court terme dont le FPM ASBL a besoin en vue d'optimiser sa structure opérationnelle, renforcer et améliorer la qualité de sa gestion et développer ses activités.

La gouvernance du Fonds en 2017 a été marquée par l'arrivée de trois nouveaux membres effectifs en remplacement des anciens et une légère évolution de la structure organisationnelle.

MEMBRES EFFECTIFS : LES NOUVELLES ENTRÉES

Quelques changements sont intervenus parmi les membres effectifs représentant les deux principaux bailleurs de fonds, la KfW et la Banque mondiale. Madame **Verena Seiler** et Monsieur **Franck Madimba** ont respectivement remplacé **Madame Karin Derflinger** et **Madame Caty Mbungani** pour le compte de la KfW. Du côté du Ministère des finances, **Monsieur Christian Leboyer** a remplacé **Monsieur Papy Tshaba** pour le compte de la CFEF. Messieurs Leboyer et Madimba sont également membres du comité d'audit.



Verena Seiler est depuis novembre 2017 la nouvelle directrice du bureau de la KfW à Kinshasa. À ce titre, elle représente la KfW en RDC. Elle est titulaire d'un master de recherche (M.A.) en relations internationales de sciences politiques (Paris, France) ainsi que d'un diplôme de premier cycle de sciences politiques, Paris & Nancy (avec un séjour d'études à St-Andrews, Écosse) en sciences sociales (économie, politique, histoire). Verena a travaillé comme conseillère au Département de l'Énergie durable de la Banque mondiale à Washington D.C., États-Unis, dans le cadre de l'appui technique de la Banque mondiale pour la mise en œuvre de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) avant de rejoindre la KfW en 2011. Depuis lors elle a été chargée de projets dans les secteurs d'eau et assainissement, d'énergie renouvelable (hydroélectricité) et de gestion durable des terres pour des projets en République démocratique du Congo, en Ouganda ainsi qu'au Somaliland. Depuis décembre 2017, Verena siège au conseil d'administration du Fonds Okapi pour la Conservation de la Nature en République démocratique du Congo en tant qu'administrateur.



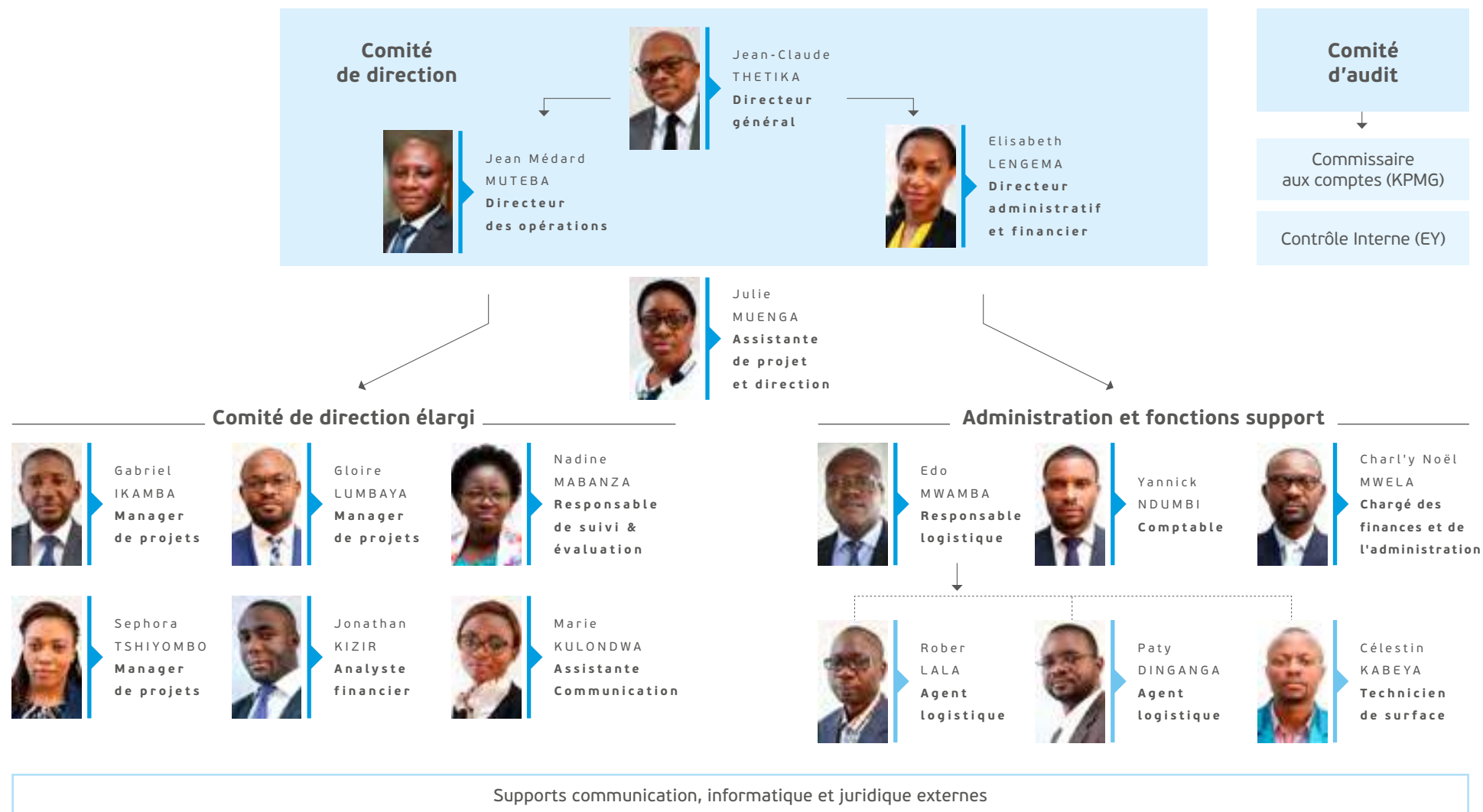
Franck Madimba est coordinateur des projets de développement économique durable et d'énergie à la KfW, basé à Kinshasa, en RDC. Il est titulaire d'une licence en administration des affaires et sciences économiques de l'Université protestante au Congo (UPC) à Kinshasa et d'une maîtrise en administration des affaires de la Frankfurt School of Finance and Management conjointement avec l'Université protestante au Congo. En sus, il est accrédité Manager de projets en développement international par l'Université du Québec à Montréal, l'UQAM et Setym international. Franck a travaillé comme chargé de crédit et comptable à la Société de Microfinance FINCA SA RDC, avant de rejoindre le secrétariat général du Ministère des finances où il a travaillé comme spécialiste du suivi-évaluation des interventions des partenaires techniques et financiers de la RDC. En 2016 il rejoint XSML Capital King Kuba Capital où il a assumé les fonctions de chargé d'investissement et coordinateur des assistances techniques. Il a rejoint la KfW depuis le début de l'année 2018 où il est coordinateur de projets dans les secteurs Développement Économique Durable et Énergie.



Christian Leboyer est diplômé d'études approfondies en sciences de gestion de l'Université de Kinshasa, certifié Réviseur comptable par l'Institut des Réviseurs Comptables du Congo (IRC) en partenariat avec l'IRE Belgique, et certifié spécialiste en Audit financier et facilitateur des normes internationales d'audit du secteur public (ISSAI) par l'INTOSAI. Christian Leboyer a commencé sa carrière d'auditeur dans divers cabinets d'audit de la place, avant d'intégrer le système des Nations unies ainsi que les projets de la Banque mondiale.

Très dynamique, motivé et fort de son expérience dans le domaine d'audit, il vient renforcer le FPM ASBL en qualité de membre effectif et membre du comité d'audit, afin d'apporter sa contribution à l'amélioration du niveau de vie de la population congolaise, à travers l'inclusion financière.

Évolution organisationnelle : renforcement du comité de direction du FPM ASBL



Le comité de direction du FPM ASBL est composé du directeur général (DG), du directeur des opérations (DOP) et du directeur administratif et financier (DAF).

En 2017, deux employés de l'équipe existante ont été promus et un troisième a rejoint l'équipe. **Gabriel Ikamba**, project manager est promu project manager senior avec un rôle d'encadrement des équipes. **Sephora Tshiyombo**, analyste financier est passée au rang de project manager. Un analyste financier a été recruté en la personne de **Jonathan Kizir**.

Au total, le FPM ASBL compte 16 employés soit un DG, un DOP, un DAF, un responsable de suivi et évaluation, un analyste financier, trois managers de projets, un comptable, un chargé des finances et de l'administration, une assistante aux projets et à la direction, une assistante à la communication et une équipe logistique constituée de quatre personnes.

JONATHAN KIZIR A REJOINT L'ÉQUIPE FPM ASBL EN 2017 AU POSTE D'ANALYSTE FINANCIER

Diplômé d'un master en politiques publiques à Korea Development Institute (KDI) School of Public Policy and Management, Jonathan Kizir a rejoint le FPM ASBL en décembre 2017 en qualité d'analyste financier : « Travailler au FPM ASBL me permet de contribuer à l'implémentation d'une des politiques publiques prioritaires en RDC, en l'occurrence, la politique nationale d'inclusion financière. J'apprends chaque jour avec l'aide d'une équipe formidable. »



04/ Gouvernance du FPM SA

Politique d'investissement et financement

Le FPM SA mène une politique de financement responsable, qui se fonde sur une analyse rigoureuse de la capacité de remboursement des institutions financières sollicitant des prêts, et des risques inhérents à leurs activités.

Plusieurs étapes sont identifiées lors du processus de refinancement :

Une présélection est effectuée sur la base des critères d'éligibilité et de plusieurs informations financières et non financières. Au cas où cette pré-sélection s'avère positive, l'équipe du FPM SA passe à une évaluation complète de l'institution demandeuse avec le support de différents outils de notation. Cette évaluation consiste également en visites sur le terrain (la due diligence) incluant la rencontre des principaux agents de l'institution.

Après l'évaluation par l'équipe du FPM SA, son conseiller révisé en deuxième ligne (aspects de risque et conformité). Ensuite l'équipe de gestion passe le dossier au comité de

crédit pour présenter le projet de financement. Une fois celui-ci approuvé par le comité de crédit, les documents juridiques relatifs à la transaction sont rédigés en accord avec le client afin de finalement décaisser le crédit. Pour assurer un suivi rapproché, l'institution fournit un rapport trimestriel standardisé à l'équipe du FPM SA.

Des produits de financement : dette senior et subordonnée

Le FPM SA offre principalement des prêts seniors et des prêts subordonnés.

1. **Les prêts seniors** octroyés par le FPM SA comprennent des crédits remboursables en une seule échéance ainsi que des crédits prévoyant le remboursement du principal en plusieurs fois. La maturité des prêts seniors peut aller de 1 an jusqu'à 5 ans et ce, pour un montant minimal de 250 000 USD jusqu'à un maximum de 5 millions USD.

L'exposition sur chaque institution financière partenaire devra se limiter à 100% de ses fonds propres prudentiels (tiers 1 + tiers 2). Les prêts seniors sont généralement

assortis de taux d'intérêt fixes (mais dégressifs) à des conditions de marché. Le FPM SA a la possibilité, dans un nombre limité de cas, d'accorder aussi des prêts à taux variables.

2. Le FPM SA apporte des quasi-fonds propres sous la forme de **prêts subordonnés** à des conditions de marché. Afin d'être considérés comme des quasi-fonds propres, les prêts consentis doivent respecter les normes arrêtées par la Banque centrale du Congo (BCC) en matière de dette subordonnée.

Les institutions financières devront démontrer un risque de contrepartie modéré pour être autorisées à contracter un emprunt subordonné auprès du FPM SA. La préférence est donnée aux institutions financières auxquelles l'amélioration induite du ratio de solvabilité ouvrira de réelles opportunités de croissance durable sur le marché.

Au-delà des produits phares, le FPM SA a développé et mis à la disposition de ses partenaires existants un produit de liquidité à court terme.

Suite au contexte économique compliqué dans lequel évoluent les institutions financières en RDC, le FPM SA offre à ses partenaires, pour lesquels une évaluation a été faite dans les 12 derniers mois, la possibilité d'adhérer à un produit à court terme structuré sous forme de dépôt à terme afin de permettre à ses clients de compléter certaines insuffisances temporaires de liquidité.





Michèle Husson,
Eric Van den Bosch,
Laure Wessemius et
Claudia Huber

Michèle Husson,
nouvelle représentante
de BIO

Michèle Husson, nouvelle représentante de BIO

Licenciée en Sciences économiques de l'Université libre de Bruxelles, Michèle Husson a débuté sa carrière dans le secteur des investissements en appui aux entreprises durant une période de bouleversement profond du paysage industriel belge avant de se tourner vers l'international.

Quelques années passées dans une entreprise familiale lui ont permis de se familiariser avec les marchés africains et notamment de la RDC avant de rejoindre l'équipe de la toute jeune BIO, à l'évolution de laquelle elle a contribué par la mise en place d'outils de suivi du portefeuille tant au niveau financier, que de l'impact sur le développement et des enjeux environnementaux et sociaux. Sa collaboration avec BIO a enrichi ses connaissances de la sphère des investissements dans les pays africains que ce soit dans les PME, les institutions financières ou l'infrastructure.

Riche de ces expériences multiples, elle est entrée au conseil d'administration du FPM SA en décembre 2017 sur proposition de BIO, actionnaire fondateur à raison de 8 millions USD ou 34% du capital du Fonds.

MICHÈLE HUSSON : MES ATTENTES SUR L'ACTION DU FPM

« Depuis la création du FPM, BIO privilégie ce canal lorsque des demandes de financement d'institutions financières congolaises lui sont adressées. En effet, à l'heure où les circonstances politiques engendrent la frilosité des acteurs internationaux, le rôle du FPM prend tout son sens.

Ce produit ne peut toutefois que représenter au maximum 20% des fonds propres de l'institution, et l'exposition totale envers ce partenaire ne peut toutefois représenter au maximum que 40% des fonds propres.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé de trois membres nommés par les trois principaux actionnaires du Fonds : KfW, BIO et Cordaid. Le conseil d'administration jouit de pouvoirs élargis, notamment la mise en place de la stra-

tégie, la nomination du directeur général et la désignation de membres de comités qui lui sont attachés : le comité de crédit et le comité d'audit.

Membres du conseil d'administration :

- Claudia Huber, président
- Laure Wessemius-Chibrac, administrateur
- Michèle Husson, administrateur

En 2017, suite au départ de M. Eric Van den Bosch, BIO a nommé M^{me} Michèle Husson comme nouvelle représentante au conseil d'administration.

De par son ancrage local, sa clairvoyance de la réalité du secteur et l'approche pragmatique de ses interventions financières couplées à de l'appui institutionnel et technique, le FPM dispose des atouts indispensables pour atteindre les objectifs de ses fondateurs et répondre aux attentes du pays en contribuant au développement d'un secteur financier solide et dynamique, capable d'offrir de manière pérenne des services financiers de qualité, adaptés aux besoins de chacun des acteurs économiques et des particuliers : l'appui aux PME par des prêts dédiés aux banques commerciales, la Formalisation des petites institutions financières de proximité, le développement de produits financiers spécifiques à destination des communautés rurales, la protection des clients et l'inclusion financière notamment des plus pauvres et des provinces éloignées, véritable challenge dans cet immense pays ».

Comité de crédit

Le comité de crédit est composé de trois membres et est chargé de statuer sur l'octroi de financements en conformité avec la stratégie et la politique d'investissement arrêtées par le conseil d'administration.

Membres du comité de crédit :

- Claudia Huber, présidente
- Nicolas Blondeau, membre indépendant
- Stéphane Ryelandt, membre indépendant

Comité d'audit

Le comité d'audit est chargé de veiller à l'intégrité des états financiers, de contrôler le niveau des risques, de superviser et contrôler les mécanismes de contrôle

interne et de contrôler le travail des commissaires aux comptes. En support de sa structure restreinte, le FPM SA a externalisé la fonction d'audit interne à un cabinet d'audit international. Le comité d'audit est composé de deux membres du conseil d'administration. En 2017, suite au départ de M. Eric Van den Bosch, M^{me} Michèle Husson a été choisie comme sa remplaçante pour siéger au comité d'audit.

Ainsi, le comité est composé de :

- Laure Wessemius-Chibrac, membre du conseil d'administration et présidente du comité d'audit
- Michèle Husson, membre du conseil d'administration et du comité d'audit

Équipe de gestion

L'équipe de gestion est constituée d'un directeur général (DG) qui est soutenu par un directeur général adjoint (DGA).

Au niveau de la structure organisationnelle, des départements Opérations et Finance/Comptabilité sont en place et tombent directement sous la responsabilité du directeur général adjoint. Le département des Opérations est composé de deux chargés d'investissements. Certaines autres fonctions sont externalisées telles l'assistance juridique, via un cabinet d'avocats, et l'audit interne, via



Carlos KALAMBAY
et Gilles VERCAMMEN



Arlette Nkenye
a rejoint l'équipe
des opérations

un cabinet d'audit international. Par ailleurs, plusieurs fonctions d'appui sont partagées avec le FPM ASBL (par exemple la logistique et la communication).

ARLETTE NKENYE A REJOINT L'ÉQUIPE DES OPÉRATIONS

Arlette Nkenye a été recrutée en août 2017 comme stagiaire professionnelle pour être affectée au département des Opérations. Arlette s'est très vite distinguée et a ensuite rejoint l'équipe début 2018 comme Assistante chargée d'investissement. Elle rejoint ainsi l'équipe de Magalie Mukadi et rapporte directement au directeur général adjoint.

Avant de rejoindre le FPM SA, Arlette a réalisé un stage académique dans le domaine de la microfinance, au sein d'Advans Banque Congo. Arlette détient une licence en sciences économiques avec option microfinance de l'Université protestante au Congo (UPC). Arlette Nkenye : « Rejoindre l'équipe du FPM SA est non seulement l'opportunité de contribuer au développement des MPME au travers du refinancement des institutions financières, mais c'est aussi pour moi, le privilège d'apprendre et de construire une carrière professionnelle solide au sein d'un environnement dynamique et multiculturel. »

Département des investissements et opérations

Après deux années de lancement fort favorables en 2015-2016 qui ont permis au FPM SA d'atteindre un encours de crédit à hauteur de 18,35 M USD, 2017 fut la première réelle année de test avec non seulement un cadre économique peu favorable mais également un volume de remboursements en capital important de 4,6 M USD.

« Dans un contexte très compliqué le Fonds a néanmoins réussi à se maintenir et noter une légère croissance »

L'année fut également marquée par une perte importante au niveau du Fonds suite à la faillite de l'IMF I-Finance, partenaire depuis 2015.

Malgré ces différents éléments, le Fonds a atteint à fin décembre 2017 un encours sain de 19,05 M USD.

Le FPM SA continue à faire de nombreux efforts afin de mieux pouvoir atteindre les plus petites structures du pays. Dans ce sens le FPM SA a obtenu une donation de son actionnaire BIO qui permettra d'appuyer techniquement certaines structures à travers son véhicule frère le FPM ASBL. Cet appui servira principalement à renforcer les capacités des institutions financières à fournir des informations financières fiables selon des formats de reporting recommandés et afin de permettre l'implémentation d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux. Le projet devrait pouvoir débuter en 2018.

L'équipe des opérations a également accueilli Arlette Nkenye qui est venue appuyer le FPM SA dans les analyses et le suivi de ses partenaires. On souhaite la bienvenue à Arlette et beaucoup de réussite dans toutes ses démarches.

Département finance & comptabilité

L'implémentation des outils de gestion financière et comptable s'est poursuivie en 2017. C'est ainsi qu'en vue de pouvoir mieux répondre aux exigences de la Banque centrale du Congo, le département financier a mis en place un outil de reporting, inspiré des états périodiques et réglementaires du Guide comptable des Établissements de Crédit. Suivant la croissance prévue des activités du Fonds et les évolutions réglementaires récentes, les instructions de la Banque centrale relatives au reporting des Établissements de Crédit (Guide comptable des Établissements de Crédit en IFRS) continuent à représenter des défis majeurs du département financier.

Le département financier accordera également un grand intérêt à la gestion des risques financiers susceptibles de causer du tort au Fonds, et veillera à l'efficacité permanente du contrôle interne du Fonds par des mises à jour régulières et opportunes des procédures du Fonds. L'objectif étant de pouvoir mettre la gestion financière et comptable du Fonds en totale adéquation avec les impératifs réglementaires de la Banque centrale tout comme ceux du Management, des actionnaires et des autres partenaires.

Au total, les actions du département financier resteront centrées et guidées par les objectifs de rentabilité, de solvabilité et de liquidité du FPM SA sans perdre de vue les exigences au niveau de la conformité et de la gestion des risques.

Structure de gouvernance du FPM SA

Assemblée générale
des actionnaires :

KFW



bio | Développement
through
Investment

Cordaid

incofin

gouvernance

Conseil d'administration



Claudia
HUBER
Présidente
du Conseil



Laure
WESSEMIUS-
CHIBRAC
Administrateur



Michèle
HUSSON
Administrateur

Comité de crédit (CdC)



Claudia
HUBER
Présidente
du CdC



Nicolas
BLONDEAU
Membre
du CdC



Stéphane
RYELANDT
Membre
du CdC

Comité d'audit



Laure
WESSEMIUS-
CHIBRAC
Présidente du
Comité d'audit



Michèle
HUSSON
Membre du
Comité d'audit

gestion

Conseiller



Management : DG, DGA



Carlos
KALAMBAY
Directeur
général



Gilles
VERCAMMEN
Directeur
général adjoint



Arlette NKENYE
Assistante Chargée
d'investissement



Serge
KENA
Comptable
senior



Magalie MUKADI
Chargée d'invest-
issement junior



Ken
KALONJI
Assistant
administratif

05/ **Factuel 1** / Échanges entre les deux véhicules : un positionnement stratégique commun dans un environnement économique et financier marqué par la crise

SYNERGIES ENTRE LES DEUX VÉHICULES : « LES RÉACTIONS DU FPM À LA CRISE ACTUELLE QUE TRAVERSE LA RDC »

Comme chaque année les équipes de gestion, les membres des conseils d'administration et les conseillers des deux véhicules du FPM se sont réunis en table ronde pour promouvoir les synergies stratégiques et opérationnelles entre les deux organisations.

Cette réunion fut organisée fin septembre 2017 à Francfort en Allemagne dans les bureaux du conseiller du FPM ASBL, la Frankfurt School of Finance Finance and Management. Les principaux thèmes abordés et discutés au courant de cette réunion furent :

- les adaptations nécessaires à apporter à l'offre de produits au regard de l'évolution de la situation du marché;
- les innovations à mettre en place pour assurer la pérennité des deux véhicules;
- la crise financière actuelle en RDC et comment y faire face;
- les stratégies à mettre en place pour encourager les prêts en francs congolais;
- l'intervention de l'ASBL et de la SA en cas de crise de liquidité touchant l'un de ses partenaires.



De gauche à droite : **Michèle Husson** (administrateur FPM SA), **Eric Van den Bosch** (administrateur FPM SA), **Willemien Libois** (conseiller FPM ASBL), **Frédéric Kalala** (administrateur FPM ASBL), **Loïc De Cannière** (conseiller FPM SA), **Carlos Kalambay Kabangu** (DG FPM SA), **Fatma Dirkes** (conseiller FPM ASBL), **Gilles Vercammen** (DGA FPM SA), **Jean Médard Muteba** (DOP FPM ASBL), **Pierre Daubert** (PCA FPM ASBL), **Claudia Huber** (PCA FPM SA et administrateur FPM ASBL), **Christian Kuye** (conseiller FPM ASBL), **Laure Wessemius-Chibrac** (administrateur FPM SA), **Jean Claude Thetika** (DG FPM SA), **Rita Van den Abbeel** (conseiller FPM SA).



Partie II

Résultats et contribution à l'inclusion financière

06/ Factuel 2 / Aperçu de la situation économique et financière de la RDC en 2017

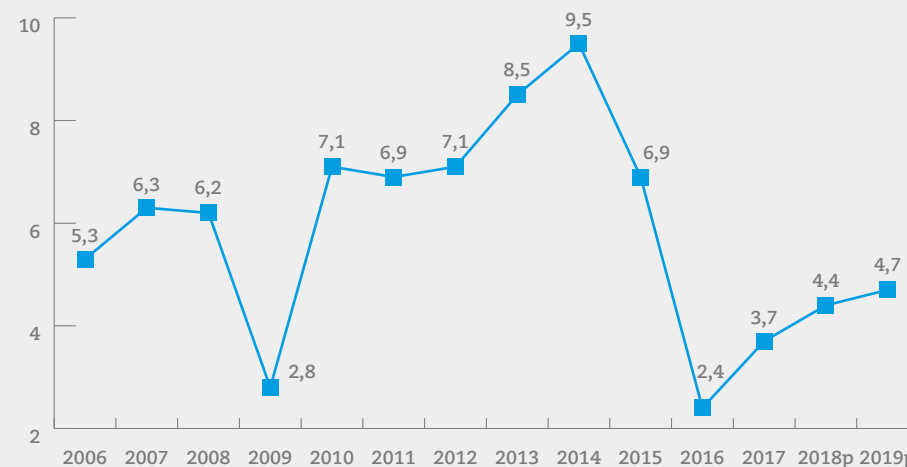
Tout au long de l'année 2017, l'environnement économique international a été marqué par une accélération de la croissance économique mondiale. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), la production mondiale a progressé de 3,8% en 2017 contre 3,2% en 2016. Cette amélioration relève notamment d'une augmentation des échanges commerciaux, de l'investissement, en particulier dans les pays avancés, et de la production manufacturière en Asie. La croissance économique de l'Afrique subsaharienne s'est établie à 2,8% en 2017 contre 1,4% en 2016. Cet affermissement du taux de croissance est le reflet d'une conjoncture internationale plus favorable, du rétablissement des prix des matières premières (principalement le pétrole et les métaux), de la demande intérieure soutenue, en partie satisfaite par la substitution des importations, et des améliorations de la production agricole. S'agissant de la RDC, les activités économiques ont été affectées négativement par certains facteurs internes dont la situation socio-politique instable, la contestation du régime en place dans les grandes villes (marches et journées « ville morte ») à la suite de la non-tenu des élections, ainsi que l'environnement sécuritaire fragile à l'Est et au centre du pays (Kasaï). La croissance en RDC est estimée à 3,7% en 2017 par la Banque centrale du Congo (BCC) contre 2,4% en 2016.

Cette légère accélération de l'activité économique en 2017 est liée au relèvement de la demande internationale des principaux produits miniers exportés par la RDC dont les cours ont connu une hausse. Dynamisées par la

hausse des prix des matières premières sur les marchés mondiaux, les recettes publiques tirées des ressources naturelles se sont établies à 1,03 milliard USD en 2017. La reprise devrait se confirmer en 2018 et 2019 avec le redressement des cours des matières premières et la relance de l'industrie extractive résultant du démarrage

de nouveaux projets miniers. La reprise économique pourra aussi être tributaire de la nouvelle dynamique qu'apportera la révision du Code minier de mars 2018. La croissance devrait ainsi s'établir respectivement à 4,4% et 4,7% en 2018 et 2019 selon la BCC.

Évolution du taux de croissance de la RDC



Source : BCC

● PIB en RDC

Il sied de noter que la construction de véhicules électriques et donc de batteries, en très forte expansion, a entraîné la croissance de la demande des principaux produits miniers exportés par la RDC, en l'occurrence le cuivre et le cobalt dont les cours se sont relevés en 2017.

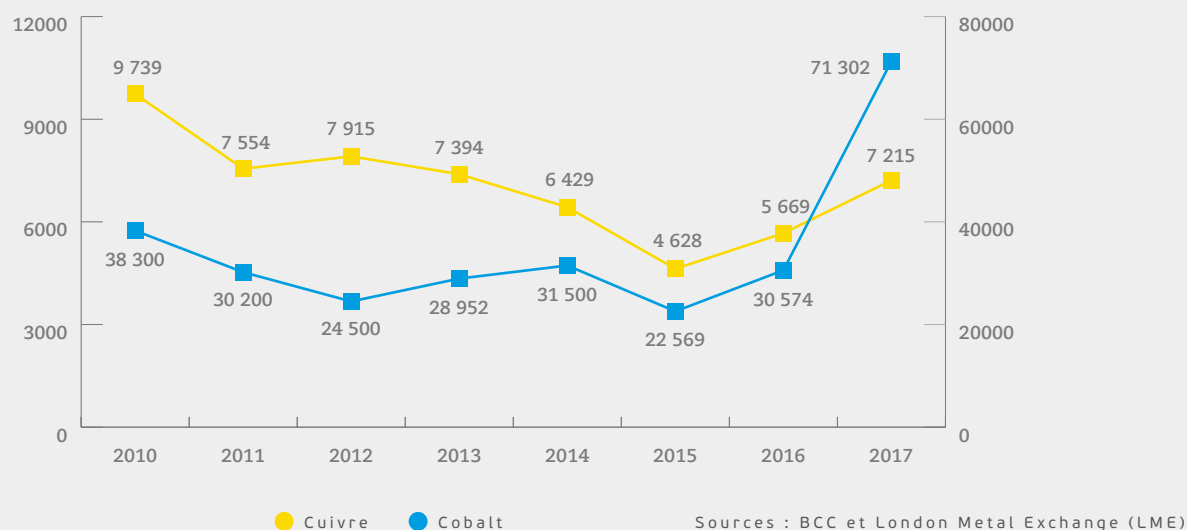
Le cours du cuivre s'est établi à 7 215 USD la tonne à fin décembre 2017 contre 5 669 USD la tonne en 2016, soit une progression de 30,9%. Le cours du cobalt s'est situé à 71 302 USD la tonne à fin décembre 2017 contre 30 754 USD la tonne en 2016, soit une augmentation de 133,21%. Il convient aussi de relever que la flambée du

cours du cobalt est liée à la prise de conscience des questions environnementales par la plupart des Gouvernements qui luttent contre les émissions de gaz à effet de serre. D'où, le recours au cobalt dans la construction des véhicules électriques, la fabrication des tablettes et des smartphones ainsi que le stockage de l'énergie éolienne et solaire.

L'année 2017 s'est caractérisée par une forte accélération du rythme de formation des prix intérieurs sur le marché des biens et services. Ainsi, en cumul annuel, le taux d'inflation s'est établi à 54,71% contre 25% en 2016. Concernant le marché de change, le franc congolais s'est fortement déprécié en 2017 à hauteur de 33%. Le cours indicatif s'est établi à 1 592,19 CDF à fin décembre 2017 contre 1 201 CDF en 2016.

La période de janvier à juillet 2017 a été caractérisée par une accélération du rythme de formation des prix intérieurs avec un taux moyen mensuel de 3,9%. D'août à décembre 2017, il y a eu décélération de l'inflation à la suite des mesures de stabilisation du cadre macroéconomique prises par le Gouvernement et la BCC (exécuter les dépenses sur base caisse et accroître les recettes publiques). Plusieurs facteurs expliquent la hausse du niveau général des prix en 2017, notamment la hausse des prix des produits céréaliers importés, la dépréciation de la monnaie nationale, l'indexation des prix en francs congolais, les anticipations des agents économiques

Évolution des cours du cobalt et du cuivre (USD)



quant aux perspectives défavorables, la situation sécuritaire dans l'espace Kasai, les révisions à la hausse des prix du carburant, etc.

Pour ce qui est des réserves internationales, il s'avère utile de signaler qu'elles correspondent à 3,77 semaines d'importations des biens et services sur ressources propres, soit un volume de 858,7 millions USD à fin décembre 2017 contre 845,4 millions en 2016. Toutefois, des efforts restent à fournir de la part du gouvernement et la BCC pour atteindre la moyenne recommandée de couverture de trois mois d'importations.

S'agissant de la conduite de la politique monétaire en 2017, la BCC a procédé à un durcissement de sa politique monétaire. Le taux directeur a été relevé à deux reprises. Le premier relèvement est intervenu en janvier 2017 portant le taux directeur de 7% à 14%. Le second relèvement est intervenu en juin, portant le taux à 20%. Notons par ailleurs que le taux directeur réel a été négatif à fin décembre 2017, soit -34,7%*. Quant aux coefficients de la réserve obligatoire, ils ont été maintenus inchangés par rapport à leurs niveaux de 2016, soit 13% et 12% pour les dépôts en devise à vue et à terme ainsi que 2% et 0% pour les dépôts en monnaie nationale à vue et à terme.

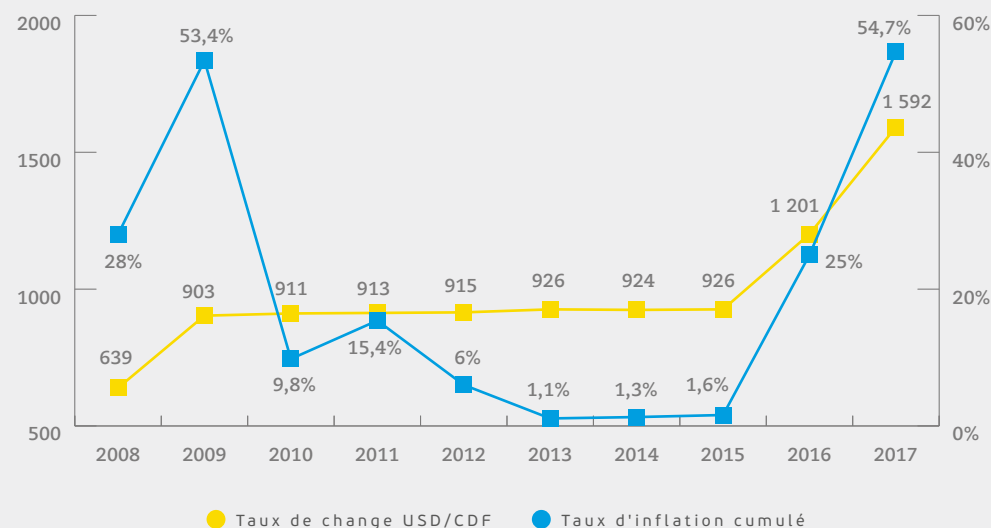
* Le taux directeur réel correspond au taux d'intérêt nominal déduit du taux d'inflation. Le taux d'intérêt nominal étant de 20% et le taux d'inflation de 54,7% à fin décembre 2017, la différence entre ces deux taux donne le taux directeur réel qui s'élève à -34,7%. Ainsi, sur le marché monétaire, les banques commerciales souscrivent au bon BCC en proposant des taux dont le niveau réel est négatif. En plus, les capitaux placés par les épargnants perdent leur pouvoir d'achat à cause du taux réel négatif. En d'autres termes, les épargnants perdent leurs capitaux.

En 2017, le secteur bancaire de la RDC a été affecté de manière négative par le contexte socio-économique difficile du pays et qui demeure encore fragile. Rappelons que cette fragilité a récemment conduit deux établissements à mettre la clé sous la porte (BIAC en 2016 et Fibank en juin 2017). Le taux d'inflation élevé, l'instabilité du taux de change et la dollarisation de l'économie congolaise contribuent fortement à cette fragilité. Du fait de la dépréciation de la monnaie nationale, les banques se voient obligées de passer constamment des provisions et cela amenuise leur profit. En plus, en raison de la rareté du franc congolais, certaines banques n'ont pas pu respec-

ter le minimum requis pour les réserves obligatoires en monnaie nationale et se sont vues imposer des lourdes pénalités par la BCC. Cela a aussi affecté leur rentabilité.

Ainsi, en vue de consolider le secteur, la BCC a, en août 2017, communiqué sa décision sur le relèvement du capital minimum des banques en RDC. Initialement prévu pour fin 2017, ce capital passera de 10 millions à 30 millions USD en fin d'année 2018 et à 50 millions USD à l'horizon 2020. En outre, la BCC a entamé le processus de modernisation du système national de paiement (PROMOSYS). La mise en production de la première phase

Évolution du taux de change et du taux d'inflation de la RDC



Source : BCC

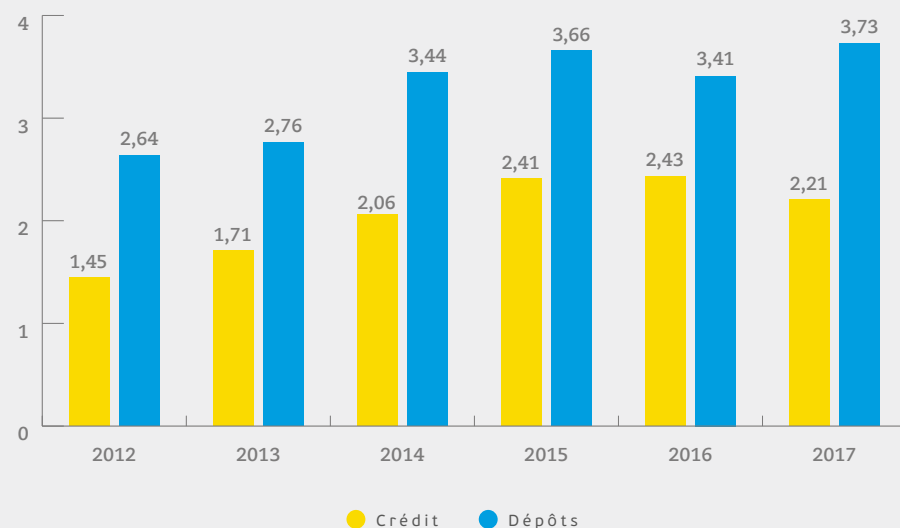
de ce processus est intervenue en septembre à Kinshasa. Avec la mise en place du nouveau système national de paiement, la RDC acquiert une solution logicielle en phase avec les dernières avancées technologiques en matière de systèmes de paiement. Toujours en septembre, la RDC a signé, à Brazzaville un accord avec la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) pour officialiser son adhésion au Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC) en qualité de membre associé. Cet accord prévoit que la RDC s'engage à entreprendre toute action visant à protéger les systèmes bancaire et financier des atteintes liées au

phénomène du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme; à se soumettre à l'évaluation mutuelle préalable du GABAC et au processus de suivi-évaluation.

À fin décembre 2017, les dépôts de la clientèle des banques se sont accrus de 9% par rapport à fin décembre 2016, s'établissant à 3,7 milliards USD. S'agissant des crédits à la clientèle, ils ont connu une régression de 10% par rapport au niveau de décembre 2016. Les crédits à la clientèle se sont établis à 2,2 milliards USD à fin décembre 2017.

« La forte dollarisation de l'économie congolaise affaiblit la RDC économiquement et politiquement »

Évolution des dépôts et crédits bancaires (en milliards USD)



Source : BCC

Notons que 90% des dépôts sont libellés en dollars américains et 79% des dépôts sont à vue. Signalons aussi que 93% des crédits à la clientèle sont libellés en monnaie étrangère. Le découvert bancaire et les crédits à court terme représentent 46% des crédits bruts à la clientèle. Le crédit à moyen terme représente 29% des crédits à la clientèle. Quant au crédit à long terme, il ne représente que 6% de l'encours de crédit des banques congolaises. Les créances en souffrance (créances à surveiller et non performantes) sont à hauteur de 11% à fin décembre 2017.

Cette forte dollarisation de l'économie congolaise affaiblit économiquement et politiquement la RDC. Sur le plan économique, la dollarisation fait perdre à la monnaie nationale ses trois fonctions traditionnelles : réserve de valeur, intermédiaire d'échange et unité de mesure de prix.

Les agents économiques conservent leurs actifs en dollars américains plutôt qu'en francs congolais (perte de la fonction de réserve de valeur). La fonction d'intermédiaire d'échange est aussi perdue car le dollar américain est souvent utilisé comme moyen de paiement en RDC. Le franc congolais perd en outre sa fonction d'unité de

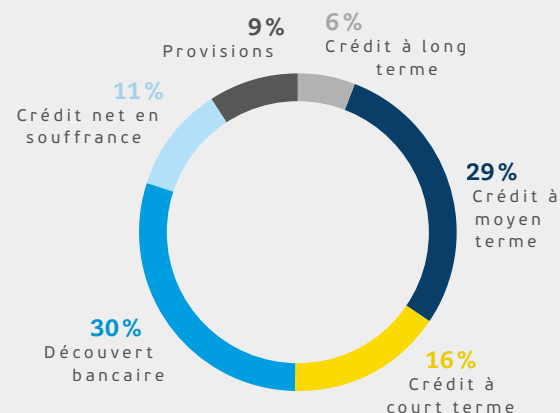
mesure de prix car les prix et salaires sont fixés en dollars américains par certains opérateurs économiques dans le but de conserver le pouvoir d'achat. La dollarisation affaiblit la politique monétaire de la BCC car celle-ci ne peut pas efficacement jouer son rôle de prêteur en dernier ressort avec le dollar américain. La BCC perd aussi en termes de revenu de seigneurage à cause de la dollarisation*.

Sur le plan politique, la dollarisation de l'économie congolaise cause une perte d'identité nationale au sein de la population car l'usage de la monnaie étrangère réduit implicitement le sentiment d'appartenance à la nation (fierté nationale). En termes de politique étrangère, la RDC est très dépendante de l'économie américaine. La prépondérance des dépôts à vue dans l'économie congolaise limite la capacité des institutions financières à financer les projets à long terme.

Le secteur de la microfinance en RDC a aussi été affecté négativement par le contexte socio-économique difficile du pays en 2017. Tant les IMF, les COOPEC, que les MPME ont été durement frappées par le taux d'inflation élevé et l'instabilité du taux de change. Outre les facteurs socio-politico-économiques créant des externalités négatives, plusieurs défis demeurent à relever par les acteurs du secteur du financement des MPME, notamment ceux liés à la gouvernance, la qualité du portefeuille de crédit, la qualité du personnel, la faiblesse des fonds propres et la fiabilité des données comptables. À fin décembre 2017, le portefeuille de crédit du secteur de la microfinance s'établit à 126 millions USD, soit un recul de 16% par

* Il s'agit de la différence entre les intérêts que la Banque Centrale tire d'un portefeuille composé de titres du gouvernement et les coûts liés à l'émission, à la distribution, et au remplacement de ces billets.

Composition de l'encours de crédit des banques en RDC à fin 2017



Source : BCC

rapport au niveau de décembre 2016. L'encours d'épargne a atteint 142 millions USD, soit un recul de 12% par rapport au niveau de décembre 2016. Le taux moyen du portefeuille à risque (PAR 30) des IMF et COOPEC partenaires du FPM ASBL s'élève à 9% à fin décembre 2017, largement au-dessus de la norme internationale de 5%.

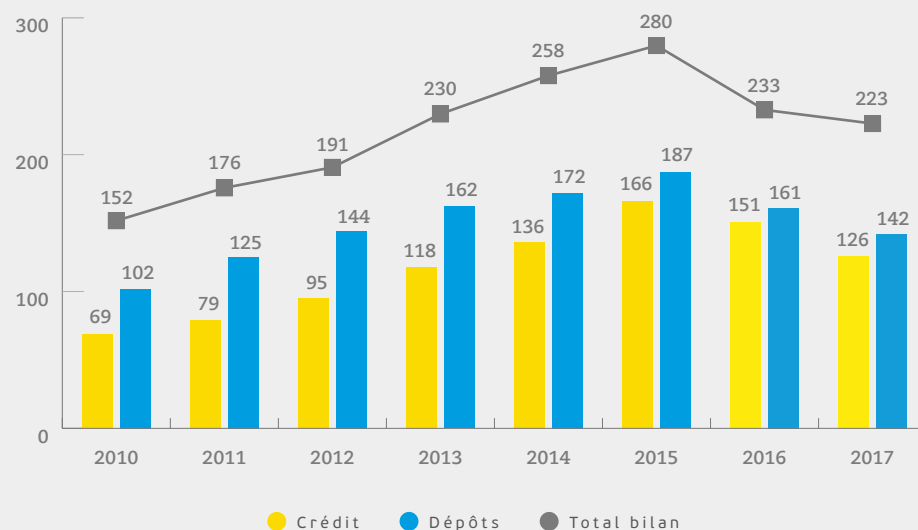
Il sied de signaler que le service mobile money gagne graduellement du terrain en RDC. Le mobile money rencontre l'adhésion du public congolais à la suite de la

grande flexibilité offerte par ce produit et cela contribue à l'inclusion financière en RDC (taux de pénétration des services mobile money : 16,1% selon le rapport Global Findex 2017). En effet, différents types de services mobile money sont offerts par les prestataires de services, notamment le transfert d'argent (domestique et international), l'achat de recharges, le crédit, le paiement des salaires, le paiement des factures et le paiement marchand. Notons aussi que certaines institutions financières en RDC ont recours aux réseaux d'agents bancaires pour atteindre un plus

grand nombre de clients à un coût réduit par rapport aux succursales classiques. Les canaux de distribution utilisés comme agents bancaires sont les bureaux de poste, les magasins de détail d'une chaîne, les magasins de détail indépendants, les petits négociants, etc. Ainsi, les agents bancaires ont la possibilité d'effectuer des transactions financières de type retraits, dépôts, transferts et versements d'argent pour le compte des institutions financières. Les agents bancaires offrent de nombreux avantages par rapport aux réseaux de succursales : ils

vivent ou travaillent souvent à proximité des clients et connaissent donc généralement bien les membres de la communauté locale, les clients leur font confiance, et ils sont à même d'en attirer et d'en sensibiliser de nouveaux. Les agents qui font partie d'un tel réseau perçoivent une partie des frais de transaction et peuvent voir la fréquentation de leur propre commerce augmenter.

Évolution du secteur de la microfinance (en millions USD)

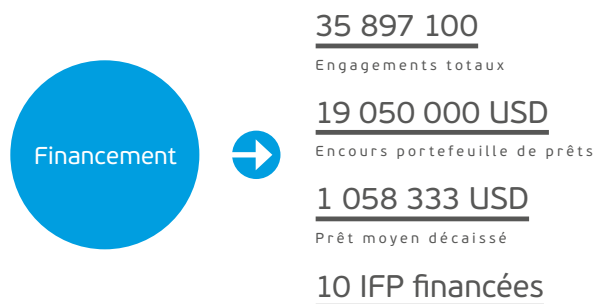


Source : BCC

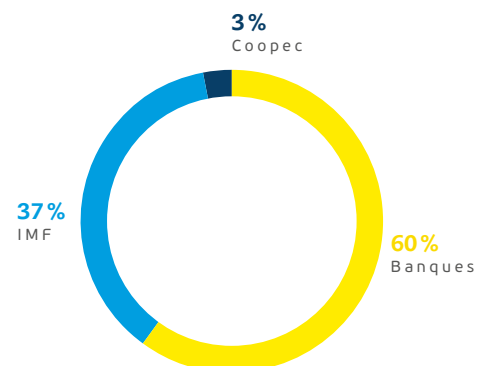
« Le secteur de la microfinance en RDC a aussi été affecté négativement par le contexte socio-économique difficile du pays »

07/ Évolution et composition de l'encours de prêts

ÉVOLUTION DU PORTEFEUILLE DU FPM SA À FIN 2017

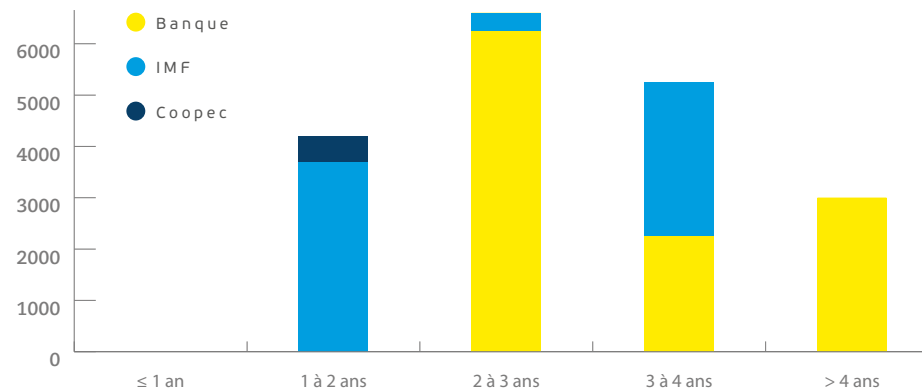


COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT DU FPM SA PAR TYPE D'INSTITUTION FINANCIÈRE PARTENAIRE



COMPOSITION DU PORTEFEUILLE DE CRÉDIT DU FPM SA PAR MATURITÉ DE PRÊTS OCTROYÉS AUX INSTITUTIONS FINANCIÈRES PARTENAIRES

	≤ 1 an	1 à 2 ans	2 à 3 ans	3 à 4 ans	> 4 ans	TOTAL
Banque	0	0	6 250	2 250	3 000	11 500
IMF	0	3 700	350	3 000	0	7 050
COOPEC	0	500	0	0	0	500
TOTAL	0	4 200	6 600	5 250	3 000	19 050



11 500
Banque

7 050
IMF

500
COOPEC



Total
19 050

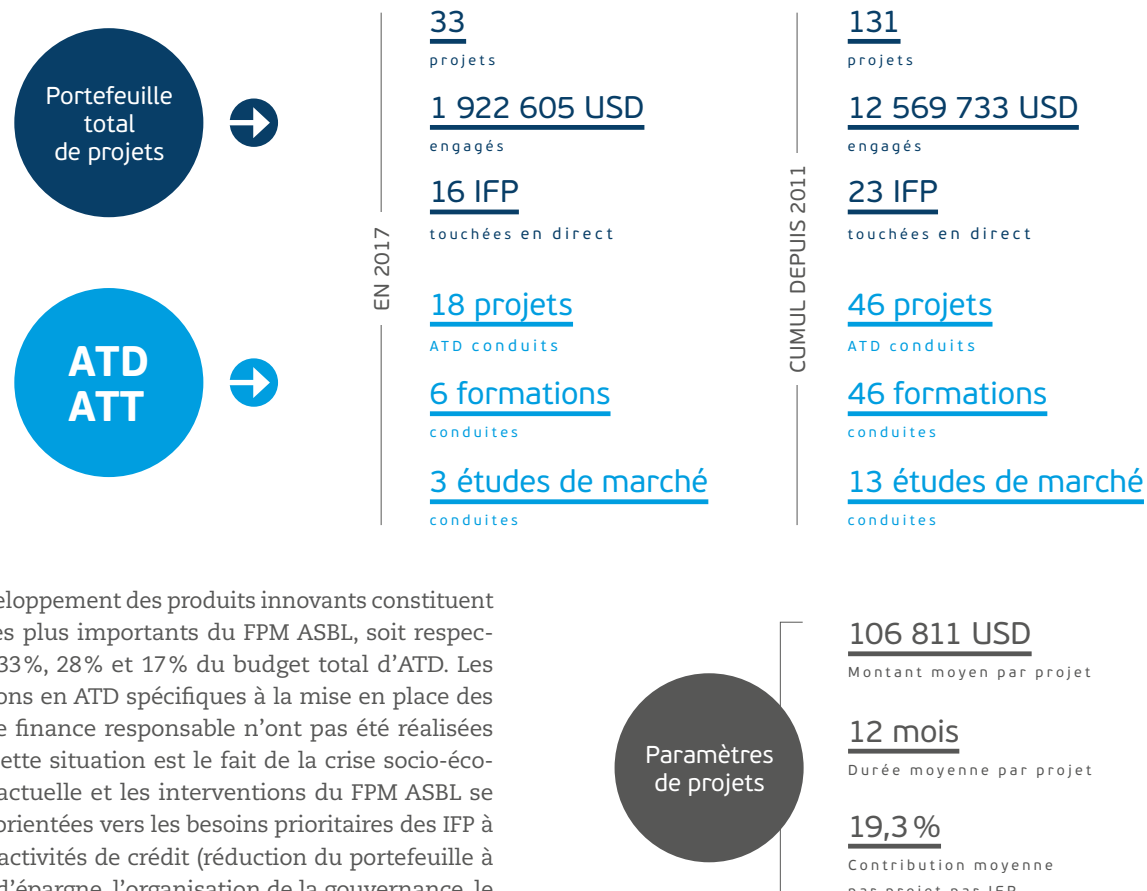
08/ Évolution du portefeuille de projets d'assistance technique

Tout au long de l'exercice 2017, le FPM ASBL a géré 33 projets d'assistance technique parmi lesquels 21 projets ont été lancés en 2017 et 12 projets de 2016 se sont prolongés. Les 33 projets gérés se répartissent en 18 projets d'assistance technique directe auprès de 14 institutions financières partenaires, 6 sessions de formation, 6 forums et 3 études de marché. Le nombre total de projets réalisés de 2011 à 2017 s'élève à 131, contre 110 à fin 2016, soit une croissance annuelle de 19%. Les 131 projets d'assistance technique réalisés depuis 2011 se répartissent en 46 projets d'assistance technique directe auprès de 23 institutions financières partenaires, 46 formations certifiantes, 26 forums et 13 études de marché.

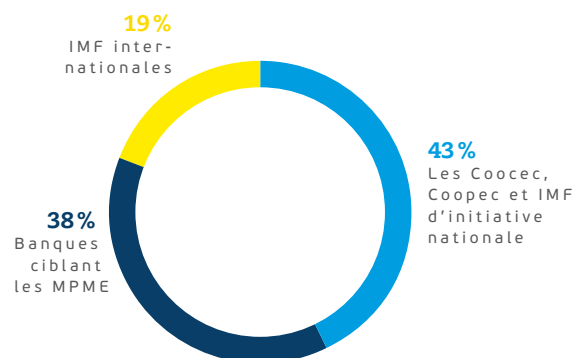
En outre, le volume moyen des projets s'est établi à 106 811 USD en 2017 contre 119 012 USD en 2016, soit une décroissance annuelle de 10,25%. Signalons que la durée moyenne par projet est passée de 17 mois en 2016 à 12 mois en 2017. La répartition du budget d'assistance technique en fonction des segments de marché a subi des changements en 2017. La part du budget d'ATD allouée en faveur des IMF, COOPEC et COOPEC d'initiative nationale s'est établie à 43% en 2017 contre 33% en 2016. Celle allouée aux IMF internationales est passée de 37% en 2016 à 19% en 2017. La part du budget d'ATD allouée en faveur des banques ciblant les MPME s'est élevée à 38% en 2017 contre 30% en 2016.

En ce qui concerne les domaines d'intervention en 2017, le développement de la PME (downscaling et upscaling), le domaine organisation, gouvernance et stratégie ainsi

que le développement des produits innovants constituent les axes les plus importants du FPM ASBL, soit respectivement 33%, 28% et 17% du budget total d'ATD. Les interventions en ATD spécifiques à la mise en place des normes de finance responsable n'ont pas été réalisées en 2017. Cette situation est le fait de la crise socio-économique actuelle et les interventions du FPM ASBL se sont plus orientées vers les besoins prioritaires des IFP à savoir les activités de crédit (réduction du portefeuille à risque) et d'épargne, l'organisation de la gouvernance, le développement des produits innovants (pour augmenter la rentabilité), etc.



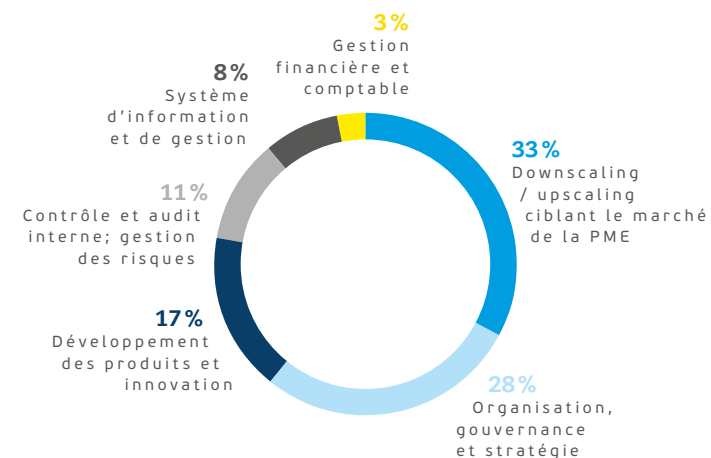
DISTRIBUTION DU BUDGET DE L'ATD PAR SEGMENT DE MARCHÉ À FIN 2017



DISTRIBUTION DU BUDGET DE L'ATD PAR SEGMENT DE MARCHÉ À FIN 2017

Segments/ Catégories IFP	IFP Concernées	Montant en USD	Pourcentage
COOCEC, COOPEC et IMF d'initiative nationale	Cahi, COODEFI, IFOD, MECRECO, MUCREFEKL, PAIDEK, SMICO, TGD, Tujenge, Tujenge Pamoja	834 892,99	43 %
IMF internationales	HEKIMA, FINCA	359 609,90	19 %
Banques ciblant les MPME	Advans Banque Congo, Equity Bank, Rawbank, Bank of Africa	728 102,56	38 %
TOTAL		1 922 605	100%

DISTRIBUTION DU BUDGET DE L'ATD PAR DOMAINE D'INTERVENTION À FIN 2017



DISTRIBUTION DU BUDGET DE L'ATD PAR DOMAINE D'INTERVENTION À FIN 2017

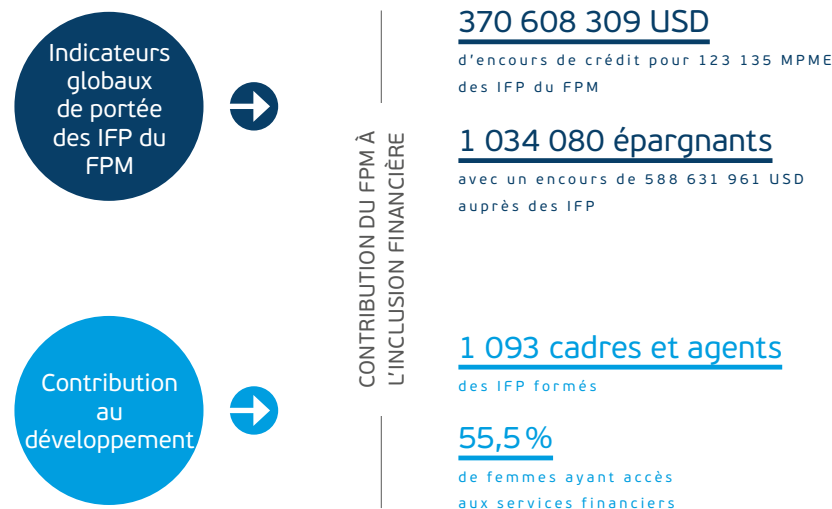
Domaine d'intervention	Montant en USD	Pourcentage
Organisation, gouvernance et stratégie	529 346	28 %
Downscaling / upscaling - ciblant le marché de la PME	637 443	33 %
Contrôle et audit interne ; gestion des risques	210 196	11 %
Gestion financière et comptable	64 228	3 %
Développement des produits et innovation	324 270	17 %
Système d'information et de gestion	157 124	8 %
Normes de finance responsable	-	0 %
TOTAL	1 922 605	100%

09/ Contribution du FPM à l'inclusion financière

Le FPM ASBL définit sa contribution à l'inclusion financière à travers la progression des IFP en termes de nombre et volume de crédits et dépôts des MPME en RDC. Bien que toute l'évolution ne soit pas due uniquement aux interventions du FPM ASBL, la tendance positive témoigne d'une dynamique à laquelle le FPM a pris part, dans certains cas de manière très importante.

Au 31 décembre 2017, les IFP du FPM ASBL ont financé au total 123 135 emprunteurs contre 167 733 emprunteurs en 2016, soit une chute de 27 % du nombre d'emprunteurs à la suite de la crise du secteur de financement des MPME. L'encours de crédit s'est accru de 6 % en 2017, s'établissant à 370,6 millions USD contre 349,9 millions USD en 2016. Les IFP du FPM ASBL ont servi 1 034 080 épargnants en 2017 contre 621 707 épargnants en 2016, soit une hausse de 66 %. L'encours d'épargne a connu une hausse significative de 80 %, passant de 327 millions USD en 2016 à 588,6 millions USD en 2017.

Quant aux activités d'assistance technique transversale (forums, formations et études de marché), il sied de signaler qu'elles contribuent aussi à l'inclusion financière à travers leurs effets externes positifs sur les compétences et connaissances des agents des IFP, les performances des IFP, l'attrait d'implantation dans des régions peu desservies, la promotion de l'image du secteur du financement des MPME, etc. Ainsi, depuis leur lancement en 2012, les programmes de formation ont contribué à renforcer les capacités de 1093 cadres et agent.



« La tendance positive témoigne d'une dynamique à laquelle le FPM a pris part, dans certains cas de manière très importante »

10/ Quelques rencontres du FPM avec ses partenaires

Dans le cadre de la semaine mondiale de l'Argent, le FPM a organisé un forum académique à l'intention des étudiants de Kinshasa

Du 27 mars au 2 avril 2017 le monde entier a célébré la Global Money Week (semaine mondiale de l'Argent). Initiée par Child & Youth Finance International (CYFI) en 2012, une organisation qui milite pour le changement international des systèmes financiers. Cette célébration a comme objectif de sensibiliser les enfants et les jeunes du monde entier à l'éducation financière, l'épargne, le microcrédit et leur utilité dans la vie économique des citoyens du monde.

Pour la première fois, le FPM ASBL a participé à cette édition dont le thème principal était « **Apprendre – Épargner – Gagner** ». Piloté par la Banque centrale du Congo depuis 2015, chaque année le secteur financier organise, dans ce cadre, diverses activités à travers le pays afin de sensibiliser la jeunesse à l'éducation financière. En 2016 dans le monde, 132 pays ont participé à la célébration de la GMW dont la RDC à travers la BCC.

À l'occasion de l'édition 2017, le FPM ASBL s'est joint à la Banque centrale du Congo et à d'autres partenaires au développement en organisant un forum académique avec



Lors du forum sur
la **Global Money week**
à l'UPC/Kinshasa

les étudiants de la capitale. L'objectif visé était double : réveiller la conscience des étudiants sur **l'alternative de création d'emploi**, quand le chômage bat son plein, donner l'information simplifiée et pragmatique aux étudiants pour bien gérer leur avoir. Ce forum a réuni 150 étudiants provenant d'une dizaine d'universités et instituts supérieurs.

Le forum était enrichi par les interventions des experts en éducation financière et en entrepreneuriat. Quelques jeunes entrepreneurs ayant excellé dans leurs activités ont partagé leur expérience avec les autres participants afin de les inciter à l'entrepreneuriat.

7^e édition du Forum Accès au Financement : plus de 500 participants dans trois villes : Kinshasa, Lubumbashi et Matadi

La 7^e édition du Forum Accès au Financement a réuni entre juin et octobre plus de 500 participants dans 3 différentes villes du pays dont 350 à Kinshasa, 80 à Lubumbashi et 80 à Matadi. Chaque année, les acteurs de l'offre (institutions financières) et ceux de la demande (PME) se mettent autour d'une table afin de discuter

des contours de l'accès au financement. L'idée du FAAF s'articule autour d'un triple objectif : l'échange entre les entrepreneurs et les institutions financières; la formation des entrepreneurs dans divers domaines de gestion et le marketing des produits financiers disponibles.

Organisé à Kinshasa en partenariat avec dix institutions notamment : Bank Of Africa (BOA), Rawbank, Access Bank, ProCredit Bank (Equity Bank), Advans Banque Congo, FINCA, IFOD, Elan RDC, GIZ, RDC Entreprises et Développement, cette édition a porté un accent particulier sur l'échange à travers les rencontres B2B entre les deux acteurs principaux.

Le thème principal de cette édition était « **Croissance et financement de mon entreprise** ».

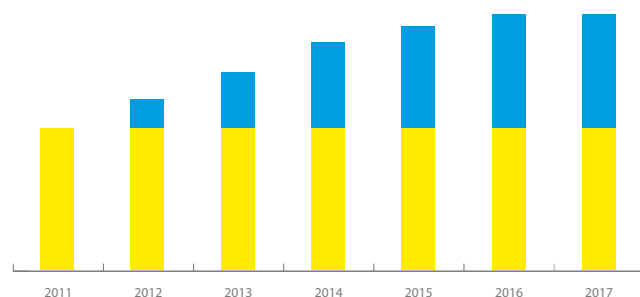


LES CHIFFRES CLÉS DU FORUM ACCÈS AU FINANCEMENT

Depuis 2011, le Forum réunit les entrepreneurs et les institutions financières autour de la question de l'accès au financement.

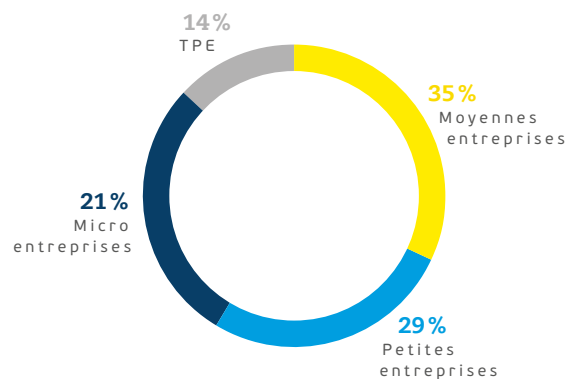
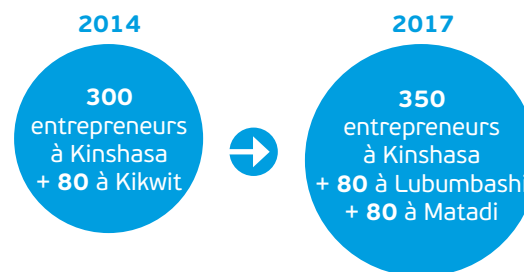
La 7^e édition a porté un accent particulier sur l'échange entre les acteurs de l'offre (institutions financières) et ceux de la demande (PME). Plus de 80 rencontres B2B ont été organisées à Kinshasa.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Entrepreneurs	145	279	300	380	382	462	510
Exposants	15	15	15	17	17	17	13
Sponsors	1	1	3	4	4	10	10
Invités	66	100	100	100	100	100	100



BUDGET

● FPM ASBL ● Sponsors



PROFIL DES PARTICIPANTS

7 éditions

2 298 participants

32 sponsors

- institutions financières
- bailleurs de fonds
- partenaires au développement

21 ateliers techniques

3 prix de bonne gouvernance

6 certificats de fidélité

Le FPM SA signe un partenariat de financement avec la COOPEC CAHI

En juillet 2017, Le FPM, par son véhicule de financement a signé un partenariat de financement avec la Coopérative d'épargne et de crédit « CAHI ». La cérémonie a eu lieu à Bukavu dans la province du Sud-Kivu. Ce contrat a été signé par Carlos Kalambay, directeur général du FPM SA et Patient Choya, gérant de la COOPEC CAHI, en présence du président du conseil d'administration ainsi que des cadres et des clients de ladite institution.

Le prêt octroyé à la COOPEC CAHI par le FPM SA va permettre à l'institution d'appuyer les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et les populations à faibles revenus du Sud-Kivu afin de les aider à pérenniser leurs activités génératrices de revenus, moteur de croissance et de développement de l'économie de la République démocratique du Congo.

FPM : « C'est notre mission d'appuyer le secteur financier et de renforcer les institutions financières quelles que soient les circonstances. Certes, le contexte n'est pas propice mais nous savons que nous avons des partenaires qui ont besoin de nous. Nous ne pouvons pas ne pas agir surtout lorsque nous sentons qu'on a le plus besoin de nous. À travers cet appui financier, le FPM SA pense ainsi contribuer, par le truchement de CAHI, à la promotion de l'inclusion financière en République démocratique du Congo. C'est le deuxième prêt que FPM SA accorde à la COOPEC CAHI en moins de trois ans pour lui permettre de renforcer son portefeuille crédit afin d'intervenir effi-



cacement sur le marché de la microfinance. Pour autant, le FPM SA reste disposé à appuyer CAHI chaque fois que le besoin se fera sentir. »

CAHI : « Cet appui financier du FPM SA va nous permettre de consolider notre croissance. Ensuite, nous pourrions envisager de nous étendre vers des villes et cités dépourvues d'agences des institutions financières. Nous allons continuer à maintenir notre partenariat avec le FPM SA. Quand des partenaires aussi sérieux nous font confiance, cela signifie que nos clients et la population du Sud-Kivu doivent continuer à nous faire confiance. »

La COOPEC CAHI est une coopérative primaire d'épargne et de crédit créée le 4 avril 1976 à l'initiative des membres de la paroisse catholique de Cahé et agréée par la Banque centrale du Congo sous le numéro réf Gouv/D143/N°001137 Kinshasa, le 4 septembre 2007.

La COOPEC CAHI est l'une des plus anciennes coopératives d'épargne et de crédit du Sud-Kivu et actuellement la plus importante structure de microfinance de la province en termes de volume de crédit, d'épargne et de portée.

CHIFFRES CLÉS

Au 30 juin 2017, la COOPEC CAHI détient un encours crédit de 10 931 677 USD; un portefeuille épargne de 9 573 158 USD; 20 471 épargnants; 5 064 emprunteurs; 65 agents et cadres.

11/ Le FPM vu par ses partenaires au développement et ses institutions financières partenaires (IMF, COOPEC, banques et quelques-uns de leurs clients)

La coopération financière allemande : KfW, Banque de Développement

La KfW Banque de Développement soutient depuis plus de 50 ans le gouvernement fédéral allemand afin de lui permettre de réaliser ses objectifs en matière de politique de développement et de coopération internationale. Elle finance également des programmes de développement en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans le sud-est de l'Europe.

GREGOR TAISTRA, CHARGÉ DE PROJETS PRINCIPAL DE LA KFW :

« Nous soutenons et accompagnons au nom du gouvernement fédéral allemand, en particulier du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), des programmes et des projets faisant intervenir principalement des acteurs étatiques des pays en développement et des pays émergents, de la conception au contrôle final des résultats en passant par la mise en œuvre. Nous appuyons nos partenaires dans leurs efforts pour améliorer les conditions de vie de leurs populations tout en protégeant le climat et l'environnement.

Pour nous rapprocher de nos partenaires, nous disposons, en plus de nos sites de Francfort, Berlin et Bruxelles, de bureaux de représentation dans près de 70 pays. Nous





finançons des investissements et des programmes de réformes dans différents secteurs tels que la santé, la formation, l'approvisionnement en eau, l'énergie et le développement de systèmes financiers. »

Le mandataire principal de la KfW Banque de Développement est le ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement allemand. « Nous travaillons par ailleurs pour d'autres ministères fédéraux – Affaires étrangères, Environnement, Économie, Enseignement. En outre, nous utilisons des ressources d'autres bailleurs de fonds pour des projets de développement, comme celles de l'Union européenne », poursuit M. Taistra.

En RDC, en sus des secteurs « Eau et assainissement » et « Consolidation de la paix », le secteur financier constitue un des trois pôles prioritaires de la coopération allemande.

Étant donné que l'engagement de la KfW vise principalement les populations pauvres et leur potentiel de développement, les MPME sont particulièrement importantes. « Nous sommes convaincus que ce n'est qu'à travers des activités économiques, génératrices de revenus et d'emplois menées par des petites et microentreprises, qu'il sera possible de permettre à la population d'atteindre un développement durable et économiquement endogène », déclare M. Taistra en soulignant que le FPM contribue tout particulièrement à mettre à disposition de ces MPME des institutions financières capables de leur accorder du



Gregor Taistra,
chargé de projets
principal de la KfW

financement et des conseils importants pour développer leurs activités. Pour cette raison, la KfW considère le FPM ASBL et le FPM SA comme des pierres angulaires du système financier congolais.

Dans ce contexte, la KfW soutient depuis leurs débuts le FPM ASBL et le FPM SA comme plus grand bailleur et investisseur : en tant qu'actionnaire et prêteur du FPM SA, la Coopération allemande, avec le soutien du Gouvernement congolais, lui a jusqu'à présent fourni des fonds d'environ 20 millions de dollars américains. À ce jour, le FPM ASBL a reçu des fonds d'environ 12 millions de dollars et continuera à recevoir un soutien à l'avenir afin de contribuer à l'établissement d'un noyau d'institutions financières durables orientées vers les MPME en RDC et donc une base pour un développement économique qui ne dépend pas tout d'abord des grandes entreprises.

Equity Bank Congo

Equity Bank Congo est une banque créée en 2007, dénommée ProCredit Bank Congo depuis sa création jusqu'en 2015. Les deux dénominations, c'est-à-dire Equity Bank Congo et ProCredit, ont évolué de manière conjointe durant deux ans. À présent, la banque qui se veut inclusive affirme s'engager dans une phase où la dénomination Equity Bank Congo va s'imposer désormais dans l'espace public. Quant à la dénomination ProCredit, elle est appelée tout simplement à disparaître avec le temps.

La banque a enregistré une croissance de son portefeuille de dépôts et de crédit, respectivement de 23 % et 38 % entre 2016 et 2017. Il s'agit d'un chiffre tout à fait remarquable si l'on se réfère à la situation économique difficile du pays en 2017. Le nombre de clients est passé de 215 000 à 356 000 clients, soit une augmentation de plus de 100 000 clients entre fin 2016 et fin 2017.

Deux paramètres ont contribué largement à la performance au cours de cette période difficile. Il y a d'abord l'expertise de la banque. En effet, elle a développé une expertise très poussée dans l'accompagnement des acteurs qui évoluent dans les marchés ainsi ciblés. Il y a les PME par exemple. Celles-ci ont rencontré d'énormes difficultés car elles travaillent généralement en francs congolais. Par conséquent, la dépréciation de la monnaie nationale pose un vrai problème à ces petites entreprises. Grâce à l'expertise de la banque, cette catégorie d'entrepreneurs a réussi à amortir les chocs économiques.

Ensuite, la banque a poursuivi la diversification de ses activités en 2017. Il faut mettre en bonne place cette capacité d'innovation d'Equity Bank Congo dans sa stratégie de développement. En effet, la banque a lancé plusieurs produits financiers innovants ces dernières années. Cette recherche de diversification lui a permis de faire face à la crise qui sévit en RDC.

EQUITY BANK CONGO A REÇU UN SOUTIEN DU FPM DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- La mise en place des architectures de financement agricole;
- Le processus d'optimisation du recrutement et de formation des jeunes banquiers.

DJEDJE KUNGULA, RESPONSABLE DE L'UNITÉ AGROBUSINESS D'EQUITY BANK CONGO :

Le FPM a apporté des moyens financiers pour payer le cabinet conseil qui a accompagné les deux activités de la banque. « Notre partenaire a fourni la logistique nécessaire pour permettre au cabinet conseil de nous accompagner efficacement. »

La principale difficulté rencontrée est la dévaluation du franc congolais. « Cette situation a entraîné des chocs graves sur les activités des clients, surtout celles qui utilisent essentiellement le franc congolais. La banque a apporté son expertise à ces entreprises affectées. Nous avons proposé des analyses très poussées à ces clients pour leur permettre d'anticiper le problème et de contenir le choc. »



Djedje Kungula,
Responsable de l'Unité
Agrobusiness d'Equity
Bank Congo

QUELQUES CHIFFRES EN 2017

Total bilan : 414 millions de dollars américains

Fonds propres : 55,9 millions de dollars américains

Croissance portefeuille 2017 : 23 % dépôt / 38 % crédit

Nombre des clients : 356 000

ET LES RÉSULTATS SONT PALPABLES :

« Par rapport à la finance agricole, il existe déjà une architecture. Nous avons développé des outils de gestion de ce financement agricole. Nous disposons même d'un portefeuille de financement agricole. Les clients ont pu être financés et accompagnés. » Aussi, le processus de recrutement, notamment des jeunes banquiers, a-t-il fait l'objet d'une révision au sein de la banque. Actuellement, il fonctionne déjà. « Nous avons réussi à mettre en place des formations des jeunes banquiers. »

Pour la banque, le FPM reste un partenaire privilégié. « Son apport a été substantiel dans le développement de nos activités. Nous espérons poursuivre ce partenariat pour passer à la deuxième phase de notre projet. Pour nous, il s'agit d'une étape cruciale dans la voie de la consolidation de l'architecture du financement agricole. Nous demandons au FPM de continuer à apporter le support financier et matériel pour renforcer les acquis de la première phase. »

Qu'en pense un client d'Equity Bank Congo ?

Lompala Josée pratique l'élevage des porcs dans la capitale Kinshasa. Elle en est actuellement à son deuxième prêt auprès d'Equity Bank Congo. Elle parle de sa relation commerciale avec la banque :

« Par le passé, j'avais contacté une institution financière mais la procédure était trop longue et non concluante. Puis, j'ai entendu parler d'Equity Bank Congo. Je me suis renseignée sur cette institution. Finalement, j'ai été



Lompala Josée,
éleveuse de porcs
à Kinshasa et cliente
d'Equity Bank Congo

accueillie à Matonge pour avoir toutes les orientations possibles. » Pour elle, la qualité de la relation commerciale est bonne. « J'ai eu l'argent à une vitesse record. »

Les résultats concrets n'ont pas tardé, explique-t-elle. « Effectivement, il y a eu de bons résultats. J'ai réussi à construire un bâtiment et je dispose désormais d'une nouvelle parcelle. Il s'agit d'un terrain qui me sert aujourd'hui de jardin. J'y ai aménagé d'ailleurs un potager. » Si elle n'a pas rencontré de difficultés majeures en 2017, elle craint, cependant, de devoir faire face à une crise majeure dans un proche avenir.

BESOIN DE L'ACCOMPAGNEMENT DE SA BANQUE POUR RELEVER LES DÉFIS :

Lompala Josée a sollicité l'accompagnement de la banque en matière d'aliments, d'entretien et surtout de maintenance générale. « Entre juin et septembre 2018, j'aurai besoin du soutien de la banque pour faire face aux dépenses car les porcs n'auront pas atteint l'âge d'abattage. Je risque de rencontrer une difficulté majeure pour répondre à cette exigence. » La pénurie d'aliments de bétail ne constitue pas la seule difficulté. En effet, chaque éleveur a besoin d'espace, de main-d'œuvre et d'aliments pour assurer une bonne croissance de son bétail. Les pourparlers se tiennent déjà entre elle et Equity Bank Congo sur cette épineuse question.

IMF IFOD - Institution financière pour les œuvres de développement

L'IFOD est une institution de microfinance créée par la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), la structure légale de la représentation de l'Église catholique en République démocratique du Congo. Elle a obtenu l'agrément de la Banque centrale du Congo le 15 juin 2015. IFOD a lancé ses activités le 22 juin 2016. L'un des services phares de cette IMF, hérité de la Fiduciaire de Caritas, est « la paie des enseignants de l'État ». Chaque mois, IFOD assure la paie d'environ 130 000 enseignants de l'État dans les coins les plus reculés de la RDC (26 provinces et 85 territoires concernés). Voici quelques chiffres qui montrent l'évolution des activités de l'IFOD à fin 2017 : nombre de clients actifs (9 801), nombre de déposants (6 580), volume d'épargne (2 564 010 USD), nombre d'emprunts (3 221), portefeuille brut (1 568 405 USD), etc. Même si les indicateurs restent globalement positifs, le contexte sociopolitique et le climat des affaires morose n'ont pas favorisé un bon rendement.

IFOD A REÇU UN SOUTIEN DU FPM DANS LES DOMAINES SUIVANTS :

- Partenariat d'assistance technique pour une année, signé le 19 février 2017, avec une prolongation de 6 mois supplémentaires et sans implication budgétaire,*

* Voici les résultats : la réorganisation institutionnelle, l'appui au développement des activités de crédit et d'épargne, et l'optimisation du système de reporting et du système d'information et de gestion (SIG), gage d'une transparence financière.

- Formation en management des cadres de direction des institutions de microfinance ayant permis au top management de maîtriser le fonctionnement d'une IMF ;
- Formation en éducation financière au profit des responsables et agents à la clientèle pour une meilleure prise en charge de la clientèle ;
- Formation en gestion de la clientèle et gestion des risques de crédit pour une évaluation efficiente des crédits.

D^r MITEYO NYENGO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INSTITUTION DE MICROFINANCE IFOD :

Le FPM a mis à la disposition de l'IFOD des formateurs, des consultants qui ont travaillé in situ et d'autres consultants pour le coaching de terrain. Le travail a constitué en la mise à jour des outils opérationnels.

D^r MITEYO NYENGO PRÉSENTE LES RÉSULTATS EN CES TERMES :

Les résultats sont de plusieurs ordres : « capacités managériales renforcées, structure organisationnelle revue, politique et procédures de crédit revues, diagnostic du



Bruno Miteyo, Directeur général de l'institution de microfinance IFOD

QUELQUES CHIFFRES EN 2017

Portefeuille brut : 1 568 405 USD

Nombre des clients actifs : 9 801

Nombre des déposants / emprunteurs :
6 580 / 3 221

Volume d'épargne : 2 564 010 USD



Mvuayasi Chantal
est cliente de l'institution
de microfinance IFOD

SIG, optimisation du SIG, personnel rodé et entraîné pour le contrôle interne et capacité interne de répliquer la formation reçue ».

Pour lui, le FPM « est un partenaire sérieux qui respecte ses engagements ». Il salue également « une approche de partenariat très enrichissante et dans le respect mutuel ».

Quant aux attentes pour l'avenir, le D^r Miteyo Nyenge appelle à un soutien financier de la part du FPM SA et à la poursuite du partenariat dans les autres domaines non encore touchés, dont les départements des finances, de contrôle interne et des ressources humaines.

Qu'en pense un client de l'IMF IFOD ?

Madame Mvuayasi Chantal mène ses activités à Bumbu, une commune située en plein centre de la ville de Kinshasa. Elle s'est spécialisée dans la commercialisation des épices, haricots, poissons salé et séché, etc. Elle tient également un petit restaurant très fréquenté dans son quartier. Elle raconte l'histoire de sa relation commerciale avec l'IFOD :

« J'ai connu l'institution par le truchement du mari de l'une de mes amies. C'est lui qui a pris le contact direct avec l'institution lors d'une réunion organisée dans la

commune voisine de Selembao. Bien entendu, plus tard, sa femme nous a fait part de cette information fort intéressante. Nous avons commencé alors à constituer des groupes de 10 et de 15 personnes pour commencer à travailler avec cette institution financière. »

Quant aux résultats, ils sont palpables, affirme-t-elle. « Avant de travailler avec IFOD, je ne disposais que d'une simple table. Grâce à cette relation, j'ai ajouté d'autres tables. Cet argent m'a soutenue dans ma détermination à faire avancer mon business. » Elle reste convaincue de sa capacité à assurer le remboursement du crédit en cette période difficile. « Avec la disponibilité d'un tel fonds, il est possible de surmonter les difficultés. La condition est d'arriver à maintenir un rythme régulier des ventes. L'argent emprunté peut être remboursé au fur et à mesure des ventes. »

SATISFAITE DE LA RELATION, ELLE ESPÈRE PASSER À LA VITESSE SUPÉRIEURE :

« Un jour, je rêve de bénéficier d'un crédit individuel de l'IFOD pour progresser dans mes affaires. Vous savez, nous sommes au courant de la difficulté d'avoir accès à un crédit auprès d'une coopérative ou de toute autre institution financière du pays. Pour notre part, nous disons que l'argent de l'IFOD nous soutient effectivement dans nos ambitions. »

« L'IFOD a accepté de me soutenir dans mes efforts pour obtenir mon premier crédit individuel. Par la suite, je souhaiterais bénéficier d'un autre crédit et réaliser enfin quelque chose de plus grand. »

IMF Microcred SA (Baobab)

Microcred SA est une institution de microfinance qui a acquis Oxus en mars 2017. Opérateur sur le marché de la microfinance en RDC depuis 2014, Oxus a connu une érosion de ses fonds propres. Avec l'arrivée de Microcred, l'institution a pu être recapitalisée jusqu'à hauteur de 4,5 millions USD. Du coup, l'année 2017 a été, du point de vue de l'institution, bonne parce que cette recapitalisation a remis Microcred sur la trajectoire de la croissance. Le nom commercial de Microcred SA est Baobab.

Jusque-ici, Microcred a travaillé seulement avec le FPM SA. Cependant, les discussions avec le FPM ASBL sont très avancées pour une assistance technique dès cette année 2018. Selon les dirigeants de Microcred, l'appui technique



Michelet Beaubrun,
Directeur général
de Microcred SA

attendu du FPM ASBL comprendra la formation pour le *middle management* et les études de marché pour identifier les opportunités. Cet appui technique devrait aussi se décliner en termes d'expansion de marché et d'offre des produits.

MICHELET BEAUBRUN, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MICROCRED SA, EXPLIQUE LE BIEN-FONDÉ DU PARTENARIAT AVEC LE FPM :

« Au début, l'institution avait connu des problèmes de financement et de recapitalisation. Les fonds propres étaient devenus très faibles. Ce problème a été résolu avec la recapitalisation. Dans cette stabilisation, le FPM SA est intervenu pour rééchelonner notre emprunt, car nous avions à payer certaines échéances. Ce rééchelonnement nous a laissé un temps de stabilité avant de payer le prêt. Donc, l'apport du FPM SA a accru notre portefeuille et permis de continuer à fonctionner, à avoir des revenus et à faire face à nos besoins d'exploitation. Comme nous faisons tourner les 500 000 USD de prêt du FPM SA, nous devrions générer finalement entre 700 000 et 800 000 USD. L'un des résultats palpables de notre partenariat avec le FPM SA est la croissance amorcée depuis juillet 2017. »

M. Michelet Beaubrun plaide notamment pour plus d'engagement du FPM en termes de refinancement pour promouvoir l'inclusion financière en RDC.

« J'aimerais voir le FPM intervenir davantage sur le marché. J'attends que le FPM SA et le FPM ASBL nous fassent plus confiance et qu'ils nous donnent un peu plus d'argent. L'apport tant financier que technique est très important. Il faut faire davantage pour promouvoir l'inclusion financière en RDC. C'est sûr que le FPM dispose des moyens pour faire plus. Avoir le FPM localement est

une très bonne chose. S'il faut aller sur le plan international, c'est très compliqué. Il faut dépenser plus d'argent, il faut payer des taxes associées. Si l'on peut, dans une certaine mesure, augmenter notre niveau de financement avec le FPM SA, ce serait très bien pour la microfinance. »

EN 2017, MICROCRED SA A BÉNÉFICIÉ DU FPM :

- Un emprunt total de 1,5 million USD ;
- Un rééchelonnement de cet emprunt jusqu'en 2019 alors qu'il devait être payé en 2017.

NÉCESSITÉ DE PÉRENNISER LE PARTENARIAT AVEC LE FPM

Chez Microcred, on est conscients qu'emprunter sur le marché international est très difficile pour les institutions financières au regard des conditionnalités. Dès lors, cette institution financière veut pérenniser son partenariat avec les deux branches du FPM.

« Aujourd'hui en RDC, avoir une institution qui vous donne de l'argent pour fonctionner veut tout dire. Quand vous recevez l'argent, cela vous permet de rester en vie. Nous voulons continuer à bénéficier des fonds et de l'assistance technique du FPM pour renforcer la fondation de notre institution financière. Nous sommes demandeur et preneur de ces deux aspects fournis par le FPM pour la pérennité de notre entreprise », souligne Michelet Beaubrun.

QUELQUES CHIFFRES EN 2017

Fonds propres : 4,5 millions de dollars américains

Portefeuille de crédit : 7 millions de dollars américains

Nombre de clients : 10 000

MICROCRED A DES PERSPECTIVES AMBITIEUSES

Cette institution de microfinance ambitionne de clôturer l'année 2018 avec 18 000 clients pour un portefeuille de 21 millions USD. L'institution financière prévoit de décaisser 35 millions USD en 2018. Pour cette 5^e année d'existence de l'institution, son challenge est surtout de faire un bénéfice pour la première fois.

Qu'en pense un client de Microcred (Baobab)?

Donatien Kassongo Buanga est le propriétaire de l'établissement « La Totale », installé dans la commune de Bandalungwa à Kinshasa. C'est une chambre froide où il vend des vivres frais. Son activité s'est accrue à la suite du prêt de 8 500 USD que Microcred lui a accordé en octobre 2017.

« Je suis à mon troisième crédit. Mon premier était de 4 500 USD, le deuxième de 6 500 USD. Tout récemment, j'ai contracté mon troisième crédit de 8 500 USD et je suis en train de le rembourser jusqu'en octobre 2018. »

Le crédit m'a permis d'augmenter mon stock de marchandises. Il a aussi permis d'améliorer légèrement mes recettes. Il m'aide à développer un tout petit peu mes activités. En tout cas, je n'ai pas fait de perte. En 2017, j'ai réalisé un bénéfice de 2 200 USD sur toute l'année. C'est une petite croissance. »

En tant que client de Microcred, Donatien Kassongo est content de l'accompagnement et des services offerts par cette institution de microfinance. Cependant, il regrette que le plafond de crédit soit limité à 10 000 USD.



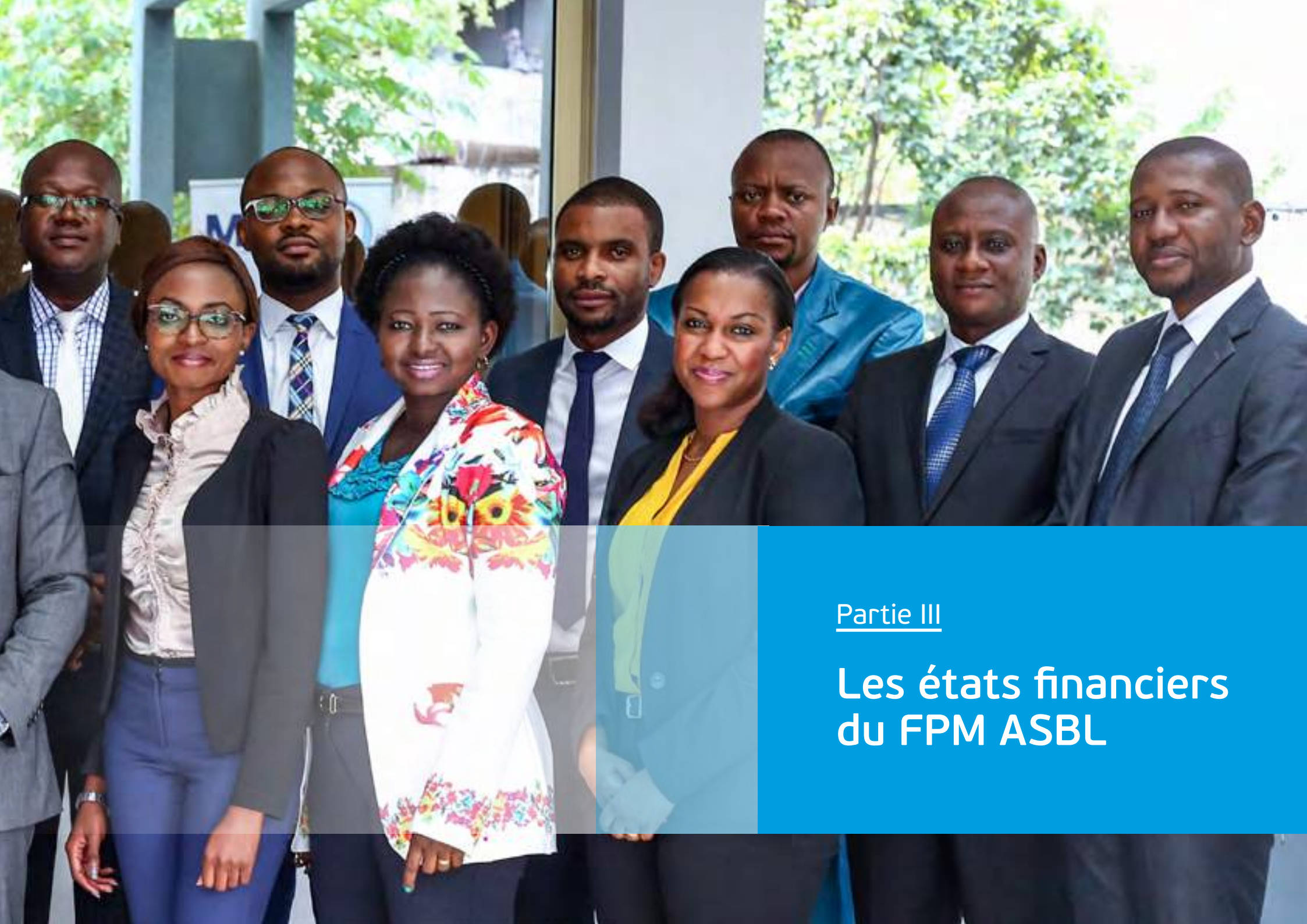
Donatien Kassongo Buanga,
propriétaire de « La Totale »,
est client de Microcred

« Je crois que le service est de qualité à Microcred. C'est devenu vraiment une banque. Seulement, j'insiste, il faut relever le plafond des crédits pour nous permettre d'émerger. Sinon, nous allons continuer à rester des petits commerçants tant que notre capital reste petit. Dans ma chambre froide, je manque beaucoup de produits. J'estime que doubler la limite de crédit à 20 000 USD me soulagerait beaucoup. Plus on a de fonds, plus on serait en mesure de payer les mensualités. Dans notre secteur, ce qui importe c'est d'avoir un fonds de roulement important pour pouvoir émerger. La clientèle est là. »

Donatien Kassongo veut voir le FPM agir davantage pour que les commerçants comme lui parviennent à accéder à des crédits plus importants afin de faire fructifier leurs activités.

« J'aimerais bien que ce grand bailleur puisse fournir plus de crédits à Microcred pour qu'à notre tour, nous puissions bénéficier de crédits plus élevés. Sinon, nous allons continuer à rester des petits commerçants. C'est au FPM d'octroyer plus de financements à Microcred pour nous permettre de développer nos activités. »





Partie III

Les états financiers du FPM ASBL

12/ Bilan

exprimé en dollars américains

Actif

	BRUT	AMORT/PROV	2017 NET	2016 NET
ACTIF IMMOBILISÉ (1)				
Charges immobilisées	7 621	-	7 621	10 421
Frais d'établissement et charges à répartir	7 621	-	7 621	10 421
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	6 427	4 235	2 193	3 881
Frais de recherche et développement	-	-	-	-
Brevets, licences, logiciels	6 427	4 235	2 193	3 881
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	259 319	184 664	74 655	113 740
Terrains	-	-	-	-
Bâtiments	-	-	-	-
Installations et agencements	-	-	-	-
Matériels	139 419	74 887	64 533	77 611
Matériel de transport	119 900	109 777	10 122	36 130
Avances et acomptes versés sur immobilisations	-	-	-	-
Immobilisations financières	65 760	-	65 760	74 121
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	65 760	-	65 760	74 121
(1) dont H. A. O. :				
Brut				
Net				
Total actif immobilisé (I)	339 127	188 899	150 228	202 164
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H. A. O.				
Stocks	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours	-	-	-	-
Produits fabriqués	-	-	-	-
Créances et emplois assimilés	1 798 108	-	1 798 108	2 397 809
Fournisseurs, avances versées	109 338	-	109 338	182 645
Clients	1 580 748	- 935 350	645 398	1 030 800
Autres créances	108 023	-	108 023	279 367
Total actif circulant (II)	1 798 108	935 350	862 759	1 492 812
TRÉSORERIE-ACTIF				
Titres de placement	16 517	-	16 517	38 841
Valeurs à encaisser	-	-	-	-
Banques, chèques postaux, caisse	2 841 677	-	2 841 677	1 240 560
Total Trésorerie-actif (III)	2 858 194	-	2 858 194	1 279 401
Écarts de conversion-Actif (IV) (perte probable de change)	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	4 995 430	1 124 248	3 871 181	2 974 377

Passif

	2017	2016
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES		
Fonds social	2 250 000	1 908 361
Actionnaires capital non appelé	-	-
Primes et réserves	-	-
Primes d'apport, d'émission, de fusion	-	-
Écarts de réévaluation	-	-
Réserves légale	-	-
Réserves libres	-	-
Report à nouveau	152 436	2 104 042
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	- 887 787	- 1 951 606
Autres capitaux propres	-	-
Subventions d'investissement	14 304	28 550
Provisions réglementées et fonds assimilés	-	-
Total capitaux propres (I)	1 528 952	2 089 347
DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES (1)		
Emprunts	-	-
Dettes de crédit-bail et contrats assimilés	-	-
Dettes financières diverses	-	-
Intérêt encourus sur dettes liées aux participations	-	-
Provisions financières pour risques et charges	-	-
(1) dont H. A. O. :	-	-
Total dettes financières (II)	-	-
Total ressources stables (I + II)	1 528 952	2 089 347
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	-	-
Clients, avances reçues	7 250	180
Fournisseurs d'exploitation	160 707	193 426
Dettes fiscales	2 250	4 050
Dettes sociales	-	-
Autres dettes	2 036 353	472 052
Risques provisionnés	135 669	138 681
Total passif circulant (III)	2 342 229	808 388
TRÉSORERIE PASSIF		
Banques, crédits d'escompte	-	-
Banques, crédits de trésorerie	-	76 642
Banques, découverts	-	-
Total Trésorerie-passif (IV)	-	76 642
ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (V)	-	-
(gain probable de change)	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	3 871 181	2 974 377

13/ Compte de résultat

exprimé en dollars américains

	2017	2016
Ventes	411 986	442 197
Subventions d'exploitation	2 834 373	2 581 050
Autres produits	-	164 305
Achat et variation des stocks	64 805	- 61 095
Transports consommés	38 161	- 31 549
Services extérieurs A	231 996	- 220 601
Services extérieurs B	2 754 401	- 3 128 371
Impôts et taxes	76	- 3 061
Autres charges	512 661	- 351 131
Valeur ajoutée	-355 742	- 608 256
Charges du personnel	644 567	- 574 304
Excédent brut d'exploitation	-1 000 309	- 1 182 560
Dotations aux amortissements et provisions	59 646	- 860 049
Résultat brut d'exploitation	-1 059 954	- 2 042 609
Revenus financiers	130 888	34 842
Frais financiers	3 483	- 2 701
Dotations aux provisions financières	-	-
Résultat financier	127 405	32 142
Résultat financier	-932 549	- 2 010 468
Produits de cession d'immobilisations	-	-
Reprises de subvention	26 091	58 861
Valeur comptable de cession	-	-
Charges H.A.O	-	-
Résultat hors activités ordinaires	44 762	58 861
RÉSULTAT NET	-887 787	- 1 951 606

14/ Tableau financier des ressources et des emplois

(TAFIRE) exprimé en dollars américains

		EXERCICE 2017		EXERCICE 2016
		EMPLOIS	RESSOURCES	(E - ; R+)
I. INVESTISSEMENTS ET DÉINVESTISSEMENTS	1			
Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	2			
Croissance interne	3			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	4			-4 239
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	5	5 430		-108 435
Croissance externe	6			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	7		8 361	1 066 639
Investissement total	8	5 430	8361	953 935
II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var. B.F.E.)	9	-2 163 893		2 258 660
A - EMPLOIS ÉCONOMIQUES À FINANCER (FF+FG)	10	-2 166 825		3 212 595
III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	11		0	
IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	12	0		
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et des dettes financières				
B - EMPLOIS TOTAUX À FINANCER	14	-2 166 825		3 212 595
V. FINANCEMENT INTERNE	15			
Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	16	964 145		1 091 562
VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES	17			
Augmentation de capital par apports nouveaux	18		0	
Subventions d'investissement	19		14 304	80 724
Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	20			
VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS	21			
EMPRUNTS(2)	22	0	0	
Autres dettes financières(2)	23			
C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	24	-1 216 984		
D - EXCÉDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (B-C)	25		1 216 984	3 873 443
VIII. VARIATION DE LA TRÉSORERIE	26			
Trésorerie nette	27			
à la clôture de l'exercice + ou	28	2 858 194		1 202 759
à l'ouverture de l'exercice + ou	29	1 202 759		5 067 049
Variation Trésorerie : (+ si Emploi; - si Ressources)	30			
CONTRÔLE : D = VIII AVEC SIGNE OPPOSÉ	31			
CONTRÔLE (à partir des masses des bilans N et N-1)		32	EMPLOIS	RESSOURCES
Variation du fonds de roulement (FOR) :	FdR (N) - FdR (N-1)	33	508 459	
Variation du B. F. global (BFG) :	BFG (N) - BFG (N-1)	34		2 163 893
Variation de la trésorerie (T) :	T (N) - T (N-1)	35	1 655 435	
TOTAL	36	2 163 893	=	-2 163 893

15/ Rapport de l'auditeur indépendant

sur les états financiers du FPM ASBL clos le 31 décembre 2017 (exprimés en dollars américains)

Monsieur le directeur général,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Institution FPM ASBL arrêtés par le comité d'audit conformément aux statuts de votre ASBL, en date du 3 avril 2018, comprenant le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et des emplois pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de FPM ASBL au 31 décembre 2017, ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables applicables en République démocratique du Congo.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du FPM ASBL conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4.2.1 aux états financiers qui précise les principes comptables suivis par FPM ASBL.

Notre rapport est destiné uniquement à la direction de FPM ASBL et ne saurait être distribué ou utilisé par des parties tierces sans notre accord préalable.

Responsabilités du comité d'audit pour les états financiers

Le comité d'audit est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au SYSCOHADA, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au comité d'audit qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'ASBL à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'ASBL ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au comité d'audit de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'ASBL.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants concernant les montants et les informations fournis (si les montants aussi sont fournis dans les états financiers). Le choix des procédures mises en œuvre relève du jugement de l'auditeur, ainsi que l'évaluation du risque que les comptes comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de cette évaluation du risque, l'auditeur prend en considération le contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers en vigueur dans l'entité, afin de définir les procédures nécessaires dans ce contexte et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des principes comptables suivis, le caractère raisonnable des estimations retenues par la direction et la présentation d'ensemble des états financiers.

Kinshasa, le 18 avril 2018



Partie IV

Les états financiers du FPM SA

16/ Bilan

exprimé en dollars américains

Actif

	2017	2016
TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		
Caisses et Banque Centrale du Congo	742	104
Correspondants ordinaires à vue	5 623 383	2 345 712
Correspondants ordinaires à terme	6 329 067	5 385 775
Total	11 953 192	7 731 591
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
Crédits à la clientèle	19 170 584	18 491 651
Créances sur les établissements de crédit	5 007	-
Total	19 175 591	18 491 651
COMPTES DE TIERS ET DE RÉGULARISATION		
Capital souscrit non versé	-	-
Divers actifs	36 517	46 302
Comptes de régularisation de l'actif	3 827	5 407
Total	40 344	51 709
VALEURS IMMOBILISÉES		
Immobilisations incorporelles	393 604	554 788
Immobilisations corporelles	60 482	45 518
Total	454 086	600 306
TOTAL ACTIF	31 623 213	26 875 257

Passif

	2017	2016
TRÉSORERIE ET OPÉRATIONS INTERBANCAIRES		
Correspondants ordinaires - Découverts	-	-
Total	-	-
OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		
Dépôts de la clientèle à vue	-	-
Dépôts à terme et livrets	-	-
Total	-	-
COMPTES DE TIERS ET DE RÉGULARISATION		
Divers passifs	232 921	314 296
Comptes de régularisations du passif	32 836	29 721
Total	265 757	344 017
CAPITAUX PERMANENTS		
Fonds propres		
Capital social	23 432 100	23 432 100
Report à nouveau	(114 610)	(221 716)
Résultat de l'exercice	(237 463)	107 106
Provision pour reconstitution du capital social	-	-
Total	23 080 027	23 317 490
Provisions générales (sur créances saines)	190 500	183 500
Provision sur risques, charges et pertes	20 681	20 000
Emprunts à long et moyen termes	8 066 248	3 010 250
Total	8 277 429	3 213 750
Capitaux permanents	31 357 456	26 531 240
TOTAL PASSIF	31 623 213	26 875 257

17/ Comptes de profits et pertes

pour les exercices clos aux 31 décembre 2017 et 2016 - exprimé en dollars américains

	2017	2016
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	325 600	286 066
Produits sur opérations avec la clientèle	1 282 555	1 141 013
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	(17)	-
Charges sur opérations avec la clientèle	(11 791)	(6 278)
Marge d'intermédiation	1 596 347	1 420 801
Produits sur opérations bancaires diverses	5 478	3 012
Charges sur opérations bancaires diverses	(31 536)	(10 250)
Produit net bancaire	1 570 289	1 413 563
Produits accessoires	-	-
Charges générales d'exploitation	(546 653)	(494 715)
Charges de personnel	(545 162)	(550 779)
Impôts et taxes	(44 332)	(42 140)
Résultat brut d'exploitation	434 142	325 929
Dotations aux amortissements	(192 740)	(222 324)
Résultat courant avant impôt et exceptionnel	241 402	103 605
Dotations et pertes sur créances	(507 681)	(58 700)
Produits exceptionnels	44 143	62 201
Résultat courant avant impôt	(222 136)	107 106
Impôt sur le bénéfice et profit (IBP)	(15 327)	-
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	(237 463)	107 106

18/ État de variations des capitaux propres

au 31 décembre 2017 - exprimé en dollars américains

	CAPITAL SOCIAL	PROVISION POUR RECONSTITUTION DU CAPITAL	RÉSULTAT REPORTÉ	RÉSULTAT DE L'EXERCICE EN COURS	TOTAL
Solde au 01/01/2017	23 432 100	-	(221 716)	107 106	23 317 490
Augmentation	-	-	-	(237 463)	(237 463)
Diminution	-	-	-	-	-
Transfert entre postes	-	-	107 106	(107 106)	-
SOLDE AU 31/12/2016	23 432 100	-	(114 610)	(237 463)	23 080 027

19/ Tableau des flux de trésorerie

pour les exercices 2017 et 2016 - exprimé en dollars américains

	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	1 637 079	1 392 596
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(18 867)	(21 187)
Dépôts /Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-
Prêts et avances /Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-	-
Dépôts /Retraits de dépôts auprès de la clientèle	-	-
Titres de placement	-	-
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(976 442)	(824 741)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(184 082)	(215 328)
Impôts sur le bénéfice	(14 063)	(5 551)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	443 625	325 789
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	-
Acquisitions /Cessions sur portefeuilles d'investissement	(1 200 000)	(6 650 000)
Acquisitions /Cessions sur immobilisations	(46 520)	(20 564)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(1 246 520)	(6 670 564)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions	-	3 900 265
Émission d'emprunts	5 024 462	3 000 000
Remboursement d'emprunt	-	-
Augmentation /diminution du capital	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	5 024 462	6 900 265
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	34	-
Variations nettes de liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	4 221 567	555 490
Liquidités et équivalents de liquidités au début de l'exercice	7 731 591	7 176 101
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	11 953 192	7 731 591

20/ Rapport de l'auditeur indépendant

sur les états financiers du FPM SA clos le 31 décembre 2017 (exprimés en dollars américains)

1. Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints, exprimés en dollar américain, du FPM SA au 31 décembre 2017 qui comprennent le bilan, le compte de profit et pertes, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice au 31 décembre 2017 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire et aux instructions de la Banque Centrale du Congo.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du FPM SA conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observation

Nous attirons votre attention sur le fait que les états financiers joints à ce rapport ont été tenus en devise étrangère, en l'occurrence, le dollar Américain, et ce, contrairement aux règles comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire et aux instructions de la Banque Centrale du Congo. Cette présentation a ainsi été faite afin de donner aux actionnaires des comptes économiques proches de la réalité. Par ailleurs, les comptes en franc congolais préparés conformément aux règles comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire et aux instructions de la Banque Centrale du Congo ont été certifiés et approuvés par l'Assemblée Générale des Actionnaires en fin mars 2018.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance relatives aux états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en République Démocratique du Congo pour le secteur bancaire et aux instructions de la Banque Centrale du Congo ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour per-

mettre la préparation des états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

5. Responsabilités de l'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter

d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe du présent rapport de l'auditeur indépendant.

ANNEXE PORTANT RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre,

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations sus-

ceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport;

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

Le 6 avril 2018

PricewaterhouseCoopers RDC SAS

Éditeur responsable

Directions générales
du FPM ASBL et du FPM SA

Rédaction

FPM

Conception et production

M&C.M sprl - www.mcmanagement.be

Graphisme et mise en page

une collaboration M&C.M et
De Visu Digital Document Design SA
www.devisu.com

Photos

FPM / Michel Katompa / Istock

© juillet 2018



« RÉDUIRE LA PAUVRETÉ EN SOUTENANT
LE DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME
FINANCIER INCLUSIF ET RESPONSABLE »



17, AVENUE KAUKA | Q/BATELELA
COMMUNE DE GOMBE | KINSHASA
RÉP. DÉMOCRATIQUE DU CONGO
WWW.FPM.CD | +243 99 20 06 139